

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

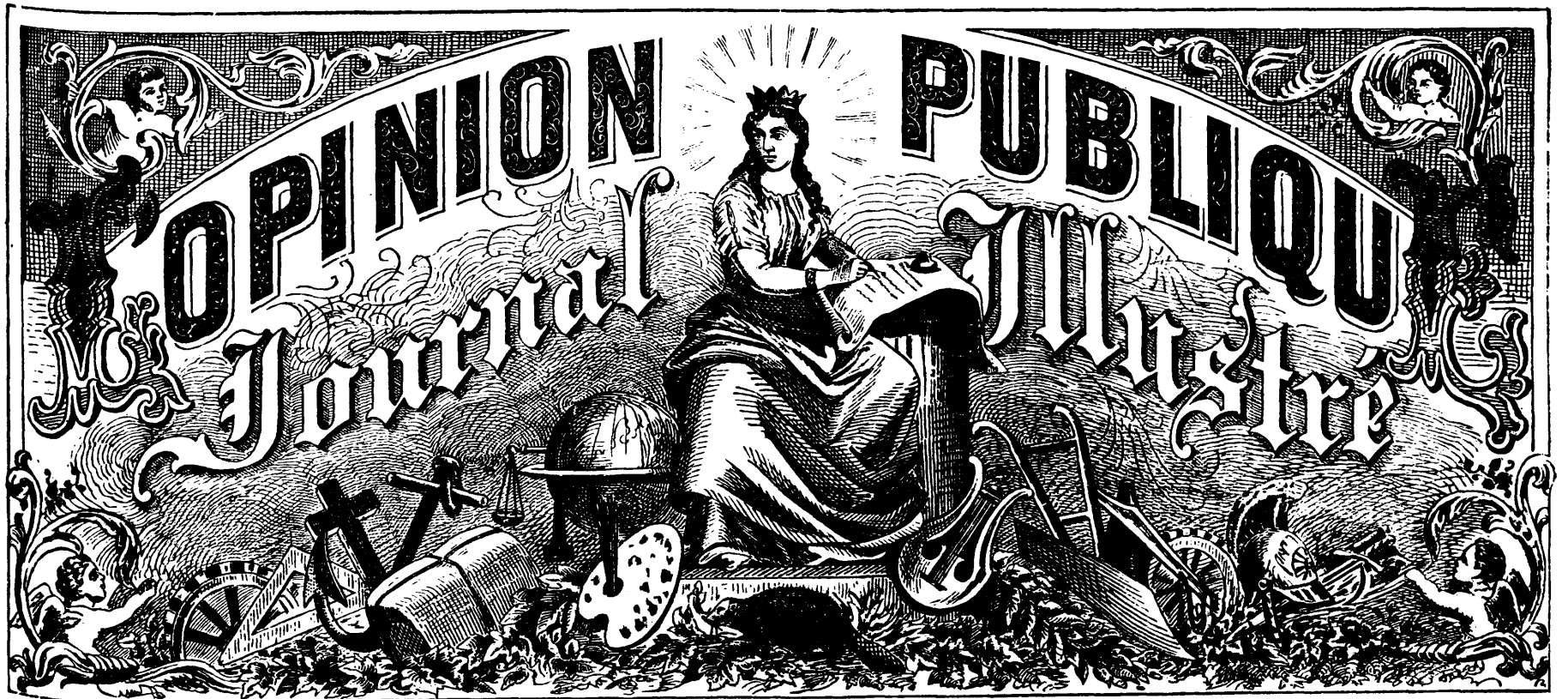
L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e.: autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées. ^

Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.



VOL. I.—No. 23.

MONTREAL, JEUDI, 9 JUIN, 1870.

ABONNEMENT \$2 50
PAR NUMÉRO 5 CENTIMS.

L'IMBROGLIO FÉNIEN.

L'expédition est finie ; le brave O'Neil s'est fait coffrer et ses bandes héroïques se sont donné un trouble infini pour épargner de l'ouvrage à nos milices. C'est fort bien : on en rit, on les méprise souverainement, ces féniens en guenilles qui se sauvent à l'approche du soldat et du volontaire. Mais leur fuite, si risible qu'elle soit, ne nous laisse pas moins en face de deux faits fort désagréables qui s'imposent à notre plus sérieuse attention : c'est la carte à payer et la perspective d'être soumis à l'avenir à de semblables expéditions qui, mieux combinées et plus judicieusement commencées, pourraient être très-dangereuses.

Le premier mouvement fénien, celui d'avril, a coûté deux cent mille piastres au trésor, à part la perturbation jetée dans les affaires ; et pourtant, les féniens n'avaient

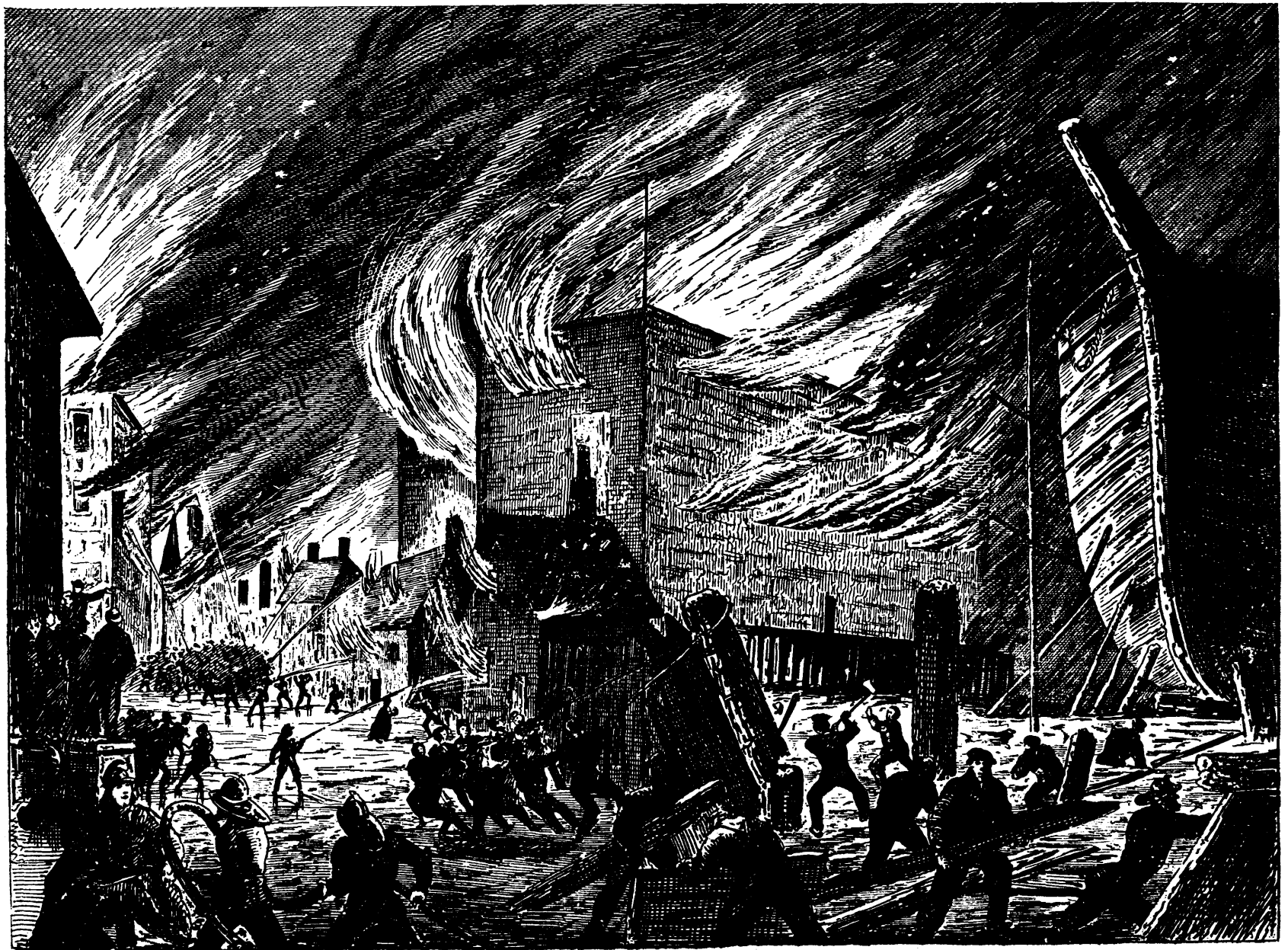
pas même traversé la frontière ! La dernière affaire ne peut coûter moins que 7 ou 8 cent mille piastres, ce qui fera près d'un million, le quatorzième ou le quinzième de notre revenu, dans une seule année, pour repousser les ennemis invétérés de l'Angleterre. Et cela peut arriver tous les ans, et même plusieurs fois par année, comme ce printemps.

Un tel état de choses est tout simplement intolérable, et il y faut un remède prompt, absolu et radical. Et ce serait fort mal trancher la question que de se contenter de mépriser les féniens et de déclarer qu'ils ne valent pas la peine qu'on se donne pour rappeler la métropole à ses devoirs. Nous sommes loin de partager là-dessus l'avis de notre ami du *Constitutionnel*.

Il demeure aujourd'hui avéré que ces brigands avaient sur notre frontière des dépôts d'armes suffisants pour 25

mille hommes. Qui peut calculer les désastres qui auraient suivi une invasion bien combinée et inaugurée avec le moindre succès ?

Mais ce remède qu'il nous faut absolument, où le prendre ? Nous pensons qu'il ne peut pas y avoir deux manières de voir sur ce point : forcer l'Angleterre, par d'énergiques représentations, à remplir ses obligations. Quelques-uns semblent croire qu'elle restera sourde à notre appel. Elle a toujours montré, depuis quelques années, une faiblesse extraordinaire avec les Etats-Unis : arrogante et fière avec le ci-devant roi de Naples, qu'elle appelait dédaigneusement *Bomba*, elle le menaçait de ses foudres dès la moindre insulte, la moindre faute. Elle est allée en Abyssinie, au prix de sept millions sterling, pour venger une injure faite à son nom et délivrer quelques captifs anglais. Aujourd'hui même, elle parle d'ex-



INCENDIE À QUÉBEC, LE 24 MAI, 1870. D'après un croquis de W. O. C., Lt. A. R.—VOIR NO. 22, PAGE 172.

terminer la Grèce, parce que quelques promeneurs, quelques artistes anglais ont été assassinés par des bandits près d'Athènes. Avec les Etats-Unis, sa conduite est toute différente; on dirait que le lion a peur de l'aigle. On se rappelle la question des enrôlements britanniques durant la guerre de Crimée; la difficulté, commencée en 1855, se termina en 1856, d'une façon fort brutale et très-injurieuse pour l'Angleterre. Le cabinet de Washington, après avoir reçu de la chancellerie anglaise, toutes les excuses possibles et exigées, changea subitement de front et enjoignit à l'Angleterre de rappeler son ambassadeur, M. Crampton, et trois de ses consuls, ceux de New-York, Philadelphie et de Cincinnati; comme on se hâtait un peu lentement, suivant l'habitude anglaise, d'exécuter cet ordre, le gouvernement américain y vit lui-même et donna des passe-ports aux représentants anglais: de fait, ils furent purement chassés. C'était une insulte; c'est ainsi qu'on le comprit en Angleterre et partout. Mais John Bull ne dit mot; il y avait trop d'intérêts en jeu pour faire la guerre aux Etats-Unis. Le commerce anglais en eût trop souffert, et le *Times*, fidèle écho de l'opinion de ses compatriotes, plaisantait cyniquement sur l'affaire et supputait les bénéfices de la sagesse anglaise en disant que l'Angleterre avait "empoché un affront." Cet incident, resté célèbre, est d'un grand enseignement pour nous, et explique le sans-gêne des américains vis-à-vis la métropole.

Il y a cinq à six ans que la confrérie fénienne fait des siennes aux Etats-Unis. Elle s'est organisée au complet et au grand jour: elle a son gouvernement et son armée; elle exerce ses soldats en costume et en arme dans les rues des grandes villes; elle a ses journaux et tout le monde sait le but unique de cette organisation: guerre à l'Angleterre et invasion du Canada. Et trois ou quatre fois déjà ces enfants de la verte Erin sont venus ici prouver la sincérité de leur dessein.

Le gouvernement américain laisse tout faire et le Cabinet anglais croit avoir fait son devoir lorsqu'il a transmis quelques notes anodines à frère Jonathan, qui en rit sous cap et lance des proclamations quand les fénians ont traversé la frontière et sont bien certains d'être repoussés. Ces proclamations ont toujours soin d'arriver trop tard, quand nos milices sont sous les armes et que nous avons fait nos frais, et il y a toujours un Bruce ou un Thornton pour remercier les américains de faire-semblant de remplir leur devoir quand il n'est plus temps!

Tout cela nous est infligé et nous l'endurons patiemment pour une querelle essentiellement impériale, dans laquelle nous ne sommes absolument pour rien. Le moment est donc venu de parler haut et ferme et de demander à l'Angleterre de nous dire catégoriquement ce qu'elle veut et ce qu'elle peut.

Ceux qui veulent établir ici une monarchie constitutionnelle et qui ont fait et accepté la Confédération, comme achèvement à ce système politique, ont naturellement dû compter sur l'Angleterre. Le pays s'est imposé des sacrifices énormes pour maintenir le nouveau régime, parce qu'il croit y trouver son bonheur et son intérêt; mais il ne s'est jamais attendu à payer des sommes fabuleuses parce qu'il pourra plaire et à l'Angleterre de ne pas régler la question des corsaires confédérés et aux américains de s'en venger en laissant des bandes féniennes s'organiser pour nous harceler et nous piller. Il a voulu la Confédération, il veut le maintien des relations coloniales, mais il ne veut pas la ruine. Or, c'est à la ruine, à une ruine certaine et inévitable que nous mènerait le renouvellement fréquent de ces incursions: ruine à tous les points de vue, ruine par le découragement et l'interruption dans les affaires, ruine par le défaut de sécurité dans l'assiette politique, ruine par les millions qu'il faut dépenser pour mettre et tenir nos milices en service actif.

Evidemment, il n'y a pas moyen de tenir à cela; bien sot le citoyen qui, comprenant tant soit peu les intérêts de son pays, accepterait sans mot dire une situation aussi incertaine et pleine de périls. Un peuple ne vas pas, de gaieté de cœur et dans un intérêt purement platonique, se laisser ruiner en détail sans murmurer, sans protester énergiquement. L'Angleterre, qui ne peut manquer de finir par solder les déprédations de l'*Alabama* et du *Shenandoah*, serait enchantée de nous voir nous joindre à elle pour admirer l'honnêteté de Grant, qui a tenté de réprimer le mouvement fénien à la dernière heure. Quand on se rappelle les reculades qu'à faites la métropole dans cette lutte diplomatique des croiseurs confédérés, depuis le temps où Lord John Russell refusait fièrement tout compromis, tout pour parler sur la matière comme un attentat à la dignité de la nation, à venir au moment où ses successeurs se déclaraient prêts à accepter un arbitrage, on est moins étonné de la complaisance de l'Angleterre, de sa disposition à approuver sans restriction les efforts, pourtant peu gigantesques, des américains à empêcher après coup les fénians de s'avancer trop loin dans ce pays.

Le *Times*, qui n'est pas bête, nous fait l'effet d'un rusé

compère quand il se pâme d'admiration devant la dernière proclamation de Grant. Depuis que l'Angleterre nous a demandé une indemnité pour le dégraissage de ses carabines, dont nos volontaires s'étaient servis pour repousser les fénians en 1866, nous sommes disposés à interpréter assez mal, ou plutôt assez justement sa conduite et ses moindres actes dans ses rapports avec les Etats; nous la soupçonnons fort de vouloir plaider compensation contre les américains et d'opposer les incursions féniennes aux prises de l'*Alabama*. Ce serait habile comme affaire; nous espérons pourtant que nos hommes publics sauront l'empêcher de commettre une injustice aussi déshonorante.

En somme, cette méprisable entreprise des fénians aura eu son bon côté. Elle va nous fournir l'occasion de savoir une bonne fois pour toutes jusqu'à quel point l'Angleterre est disposée à contribuer au maintien et à la consolidation de notre système politique. Nous avons lieu de croire que nos gouvernants ne manqueront pas cette occasion; s'ils ne le font pas, la confiance publique en eux sera terriblement ébranlée, et les prochaines élections leur seront certainement fatales. C'est pour eux une question d'honneur, de nécessité publique et d'intérêt personnel. Et ils devront être d'autant plus explicites dans leurs demandes à l'Angleterre que celle-ci montre plus que jamais fort peu de dispositions à s'engager sérieusement et catégoriquement vis-à-vis ses colonies.

Plusieurs de nos confrères, sans doute animés de bons motifs, vont très-loin et posent presque directement un dilemme dont une des cornes nous paraît passablement détestable; suivant eux, il faut que l'Angleterre nous envoie dix à vingt mille soldats, ou nous devons incontinent nous annexer à nos voisins. Cette idée d'annexion, après ce qui vient de se passer, nous amuserait beaucoup, si les circonstances n'étaient aussi graves. Un individu quelconque a un voisin fort malhonnête; ce voisin, qui a eu à se plaindre du grand père de notre individu, travaille à lui faire tout le mal possible; il le tracasse jour et nuit et va même jusqu'à conseiller à des vauriens de le voler et de tuer quelques membres de sa famille. Que dirait-on de la victime de ce voisin si, au lieu de se raidir contre l'infortune et de chercher le redressement de ses griefs dans des moyens licites, légaux et honorables, elle allait lâchement proposer une société à son bourreau ou lui demander naïvement sa protection?—Il n'y aurait qu'une voix pour flétrir une conduite aussi peu fière. Nous sommes tentés de mettre au même niveau ceux qui disent: des troupes anglaises ou l'annexion!

Les Etats-Unis ont sans doute à se plaindre de l'Angleterre; durant la guerre civile, elle leur a nu considérablement et n'a pas rempli ses devoirs de puissance amie. Mais est-ce une raison équitable pour les Américains de cultiver les fénians pour nous les envoyer tous les ans?—Le Canada leur a toujours été sympathique et a même payé les dégâts des *raiders* à St. Albans. Nous leur offrons tous les avantages commerciaux et eux nous refusent toute réciprocité. Ils sont une grande nation et s'ils ont réellement à se plaindre de l'Angleterre, qu'ils le fassent noblement et comme on le fait de puissance à puissance. Mais déchaîner leur courroux contre une pauvre colonie, qui compte à peine le quinzième de leur population; nous envoyer, à nous qui leur demandons sincèrement leur amitié, la plaie périodique des fénians; cela nous paraît tout simplement dénoter une absence complète de tout principe d'humanité et de justice, une absence de principes qui ne peut que nous faire présager les plus tristes résultats, si nous avons la lâcheté de leur demander une place dans leur giron républicain.

Nous avouons donc ne pouvoir comprendre et encore moins approuver ceux qui parlent d'annexion immédiate si l'Angleterre n'agit promptement. Un tel langage semble, pour le moins, fort inhabile et peu digne: c'est promettre une prime aux Américains et les encourager à nous servir du fénien encore plus souvent.

Nous ne sommes ni optimistes ni pessimistes; nous avons fort peu de confiance dans le ministère Gladstone, qui a l'air d'être un peu imbu des doctrines de l'école anti-coloniale. Mais nous avons raison de croire que l'opinion publique anglaise est favorable au maintien des colonies. Et nous pensons que c'est la force de cette opinion qui a décidé le gouvernement anglais à faire le peu qu'il a fait pour l'expédition du Nord-Ouest et la protection des pêcheries.

Si nos hommes d'état prennent sérieusement la chose à cœur, s'ils veulent se mettre à la hauteur de leur position et faire à l'Angleterre les représentations nécessaires,—et nous sommes convaincus qu'ils le feront,—nous espérons qu'une grande calamité sera évitée et que la métropole comprendra et pratiquera ses devoirs de mère-patrie.

J. A. MOUSSEAU.

SIR JOHN A. MACDONALD.

On lit dans le "Courrier d'Outaouais" du 2.

"Comme nous l'annoncions hier, Sir John a été transporté, ce matin, vers 8½ h., de son bureau aux chambres de l'orateur

des Communes. Couché sur une litère à bras, il fut porté à sa nouvelle résidence par quatre soldats. D'autres étaient porteurs d'un dais qui mettait l'illustre malade à l'abri des rayons du soleil. Sir John n'a point paru souffrir pendant ce trajet; la brise venant de la rivière a paru le reconforter. Il sera maintenant plus à l'aise dans les belles, vastes et salubres chambres de l'orateur."

Le pays tout entier s'intéresse à l'existence précieuse dont la perte serait si grande dans les circonstances politiques où nous nous trouvons. On dit que Sir George se multiplie à l'infini depuis quelque temps pour faire face aux exigences de la situation, et combler le vide que laisse l'absence de Sir John.

Il n'a jamais eu plus d'activité et d'énergie.

LA COUR D'APPEL.

Les honorables Juges de la Cour d'appel exécutent un tour de force en ce moment à Montréal; ils siègent depuis près de trois semaines. Evidemment le Banc est dans une bonne veine, et, si ça continue, les avocats n'aauront plus l'occasion de maudire leurs juges, pas même pendant vingt-quatre heures les plaideurs malheureux auront seuls cette consolation.

COURRIER D'ONTARIO.

C'est une thèse singulière qu'entreprend de prouver M. Delorme, dans son ouvrage intitulé: *les théoriciens au pouvoir*. Que les théoriciens, les rêveurs, les utopistes, ou les hommes d'imagination, si vous voulez, soient généralement doués d'une remarquable vivacité d'intelligence, et de sentiments nobles et généreux, il est permis de le croire et de l'affirmer; qu'ils soient, en général, supérieurs aux hommes pratiques, comme hommes politiques, c'est ce dont il est permis de douter.

M. Delorme prétend que les premiers sont plus honnêtes, plus scrupuleux que les derniers dans leurs agissements à la tête des affaires publiques; cette prétention est-elle bien justifiable, au point de vue strictement historique? Je n'ai pas les connaissances nécessaires pour porter carrément un jugement sur la question; cependant, je dois dire que les quelques notions que j'ai pu acquérir, soit dans l'étude de l'histoire, soit dans l'observation des hommes et des choses, sur ce continent, ne me semblent pas donner tout à fait raison à M. Delorme.

Pour ne citer qu'un exemple, pris dans le vif de notre histoire contemporaine:—Sir G. E. Cartier n'est à coup sûr ni un rêveur, ni un utopiste, ni un poète, ni un homme d'imagination, à proprement parler; c'est l'homme pratique par excellence, pratique en toute chose, pratique toujours, soit en matière législative, soit en matière administrative. Et cependant, non-seulement il est au premier rang comme homme public, comme administrateur ou comme législateur, mais il est le plus honnête et le plus scrupuleux des ministres.

Ce n'est qu'un exemple, sans doute, mais il est évident que je pourrais en citer bien d'autres, si le temps le permettait.

Ne pourrais-je pas rappeler, par exemple, le souvenir de Sir Louis Hypolite Lafontaine, qui n'était pas, lui non plus, un homme d'imagination? Pourtant, Sir Louis fut un de nos premiers hommes d'Etat, et son honnêteté comme celle de Sir George, fut toujours au-dessus du soupçon.

M. Delorme a ses exemples, lui aussi, comme bien l'on pense, et j'avoue qu'il me faudrait quelques études préparatoires pour en vérifier toute l'exactitude. Il cite comme hommes essentiellement pratiques, Denys, tyran de Syracuse, et Jack Sheppard.

Diable, s'il nous faut remonter aux tyrans de Syracuse pour anathématiser les hommes pratiques, et glorifier les fabricants de théories, et autres rêveurs plus ou moins éveillés, c'est une tâche légèrement ennuyeuse, et qui demande du temps et de la réflexion.

Les théoriciens cités avec le plus de complaisance par M. Delorme, sont Périclès, Démosthènes, Solon, Cicéron, Mirabeau, et Lamartine. Certes, ce sont là des noms immenses; et qui font grandement honneur aux théoriciens de tous les lieux. Mais s'ils ont été des politiques habiles, et s'ils se sont fait une si grande réputation dans leur pays et dans l'histoire, cela n'est-il bien dû qu'à leur brillante qualité d'hommes d'imagination, et utopistes? Ne sont-ils pas plutôt redevables de leur succès au bon sens dont la nature les avait doués dans la conduite et l'appréciation des affaires publiques?

Quoiqu'il en soit, je crois bien que si l'on nous proposait de troquer nos hommes pratiques contre une pacotille de rêveurs parisiens, eussent-ils tout le génie d'un Victor Hugo, toute la verve d'un Rochefort, ou tout le talent d'un Delescluze, nous serions unanimes à rejeter la proposition, et à repousser la pacotille.

Ce n'est pas, bien entendu, qu'il faille mépriser les artistes, les hommes d'imagination; au contraire, ce sont ceux dont les talents sont en général les plus sympathiques, les plus aimables, les plus aisés à apprécier. Ce sont eux qui nous enlèvent aux tristes et ennuyeuses préoccupations des choses de la vie, pour nous faire voyager quelques instants au pays de l'idéal, où tout est fleur et parfum, lumière et beauté, encens et poésie. Ce sont eux que nous aimons; ce sont nos compagnons toujours fidèles aux heures où la vie est sombre, où il y a du chagrin dans nos âmes et des larmes dans nos cœurs.

Mais laissons à chacun son rôle dans la vie, et n'allons point croire que parce que ces auteurs aimés sont nos consolateurs dans la souffrance et dans les misères de la vie, ils seraient les plus aptes à régner au royaume de la politique et de la diplomatie.

Nous sommes vraiment bien heureux en Canada. Nos femmes, nos veuves et nos héritières n'éprouvent nullement le besoin de voter aux élections générales, ou aux élections municipales; de sorte que pendant la vacance des Chambres, la seule question qui nous préoccupe, lorsque les Fénians font silence, c'est celle de nos entreprises publiques et de notre industrie. Cette année, pourtant, nous aurons le Nord-Ouest pour nous charmer, et nous approvisionner d'émotions. Mais le Nord-Ouest passera, et il est à espérer qu'après lui, nous resterons en paix avec nous-mêmes et avec nos voisins.

En Angleterre, il y a des femmes qui ne seront contentes de leur sort que lorsqu'elles pourront donner leurs suffrages, si précieux sous certains rapports, aux candidats de leur choix.

Une fois leur franchise électorale reconnue, elles pourront assister à toutes les assemblées publiques, et discuter avec les orateurs du genre masculin les données, les principes ou les doctrines des différents candidats. Elles auront elles-mêmes leurs petits programmes dans lesquels entreront toutes ces excellentes idées qui leur poussent au cerveau de temps en temps, lesquelles font le bonheur des hommes pratiques dont je parlais tantôt. C'est alors que même aux hustings, il faudra laisser l'affreux terre-à-terre de la réalité pour suivre ces dames sur les plus hauts sommets de la fantaisie, du rêve, et de... l'excentricité... politique.

Dire que je porterais envie au bonheur dont jouissent nos compatriotes d'Angleterre, le jour où les droits politiques de la femme seront tous reconnus, serait céler une bonne partie de ma pensée. Je ne crois pas que les femmes soient faites pour lutter avec les hommes sur le terrain des affaires en ce monde. Or, il est clair qu'une fois qu'on a commencé à glisser sur la pente, on ne s'arrête que très-difficilement. L'Angleterre ne s'arrêtera donc que lorsqu'elle aura ses femmes-députés, ses femmes-avocats, ses femmes-médecins, ses femmes-jurés, ses femmes-ministres de l'évangile, etc., etc. Eh bien! elle en verra de belles, alors... ..

Voici ce que je lisais, l'autre jour, sur cette question du rôle de la femme dans la société. C'est un extrait d'un journal français :

« Voici que la question des femmes se réveille. Des conférences, un journal, des brochures ardentes viennent, comme en 1848, amuser les esprits frivoles et intéresser les gens sérieux. Mme. André Léo, l'un des meilleurs romanciers de ce temps, est à la tête de la croisade; elle a résumé, dans un petit livre d'un style véhément, la *Femme et les mœurs*, les prétentions de quelques précieuses: disons-le en passant, ce qui n'est le plus à la cause que soutient Mme. André Léo, avec Condorcet, Stuart Mill et une partie du congrès américain, c'est le nombre excessivement petit, du moins en France, de celles qui aspirent aux droits civils et politiques. Il n'y a pas une française sur dix mille, sur cent mille, qui ait songé, avant l'âge de cinquante ans, à autre chose que ses robes, ses enfants, son ménage, ses bonnes amies, etc., le tout égayé d'un peu de sentiment, légitime ou non. Mais à qui la faute? s'écrie Mme. André Léo, à qui, sinon à l'homme, brutal, inique, oppresseur qui maintient, depuis des milliers d'ans, la femme dans un état d'infériorité physique et intellectuelle, morale même, honteux surtout dans un pays dont on vante la civilisation? Il y a du vrai dans ces reproches; mais il y a beaucoup de faux aussi, si l'on soutient, et l'auteur n'y manque pas, que la femme a les mêmes facultés physiques, intellectuelles et morales que l'homme, si l'on supprime enfin cet abîme naturel et absolu du sexe.

« Notez que je n'attribue pas aux femmes cette infériorité dont se plaint si vivement Mme. André Léo; je pense et je dis qu'il y a entre l'homme et la femme des différences fondamentales; qu'ils jouent un rôle différent dans la famille et dans la vie humaine. Là-dessus, nous sommes rassurés; Mme. André Léo n'empêchera pas les jeunes filles de faire de petites mines à leur miroir, les jeunes mères de se complaire dans l'attifage de leurs babines, les femmes enfin de se tenir, de se tourner, de sentir et de penser autrement que les hommes. Entre les deux moitiés du genre humain, il y a non pas une égalité, il y a disparité. Sinon, comment, depuis cent mille ans peut-être que nous existons, les destinées de l'homme et de la femme n'ont-elles pas absolument coïncidé? »

Le cabinet de M. Gladstone a pris une singulière position sur cette question du droit de suffrage accordé à une certaine classe des femmes d'Angleterre. Il a déclaré qu'il avait eu tant de besoin à mener de front, que le temps lui avait manqué pour se former une opinion sur la matière. Que dites-vous de la raison? Elle est superbe, n'est-ce pas? Trop occupé sans doute à prendre les mesures nécessaires pour retirer les troupes anglaises des colonies, le cabinet de MM. Gladstone, Bright & Cie., n'a pas le temps de réfléchir sur un sujet qui attaque la base même du système électoral anglais. Alors, pourquoi diable sont-ils ministres? Est-ce que la question est nouvelle? Allons donc, il y a déjà des années qu'elle a été soumise au parlement, à peu près dans les mêmes termes, par M. Stuart Mill. Le motif allégué par M. Gladstone pour s'abstenir n'est donc qu'un misérable expédient, suggéré par la peur de se compromettre, en gênant les allures et les évolutions de quelques uns des partisans du cabinet.

Ces grands hommes du parti libéral anglais, ces théoriciens et ces rêveurs politiques laisseront, je le crains bien, des traces malheureuses de leur passage au pouvoir. Plusieurs des colonies de l'Angleterre se trouvent dans une position délicate et difficile, et loin d'essayer de les tirer d'embarras, on dirait que ce ministère libéral fait tout ce qu'il peut pour les y plonger tous les jours davantage.

Il semble que la peur s'est établie en permanence à leur chevet. Ils ont peur de tout, des États-Unis, des féniciens, et jusque d'une simple mesure présentée par M. Jacob Bright.

Oh! les vaillants ministres que MM. Gladstone, John Bright & Cie.

C. T.

LES FÉNICIENS.

Voici comment un correspondant du *Herald* raconte l'arrestation du général O'Neil, le chef des Féniciens :

Le général Foster, le Marshal des États-Unis, dit-il, accompagné de deux assistants, se rendit de St. Albans au lieu où étaient campés O'Neil et ses bandits, à environ un mille des lignes. Il dit à O'Neil tranquillement qu'il avait l'intention de saisir les armes qu'ils avaient et de le faire lui-même prisonnier, en même temps il produisit la proclamation du Président et en fit la lecture. O'Neil, en jurant comme un payen et se servant du langage le plus insultant envers le général Foster, le défia de l'arrêter, et lui dit que s'il l'essayait, il serait criblé de balles. O'Neil ajouta : « Vous ne pouvez saisir ces armes, vous n'avez pas la force nécessaire pour vous aider, » le tout accompagné des paroles les plus grossières. Le général Foster répéta avec le plus grand calme : « Il est de mon devoir de vous arrêter et j'ai l'intention de le faire. » O'Neil répondit avec violence : « Je vous en défie; vous savez que vous êtes tout-à-fait sans secours. »

Tel est le récit donné par un témoin oculaire qui dit que le général Foster montra, par la fermeté de sa figure, qu'il sentait les insultes et qu'il saurait en châtier l'auteur même au prix de sa vie.

O'Neil commanda à ses hommes de prendre les armes et de

marcher sur la frontière. Le général Foster, accompagné par un député Marshal, suivit O'Neil qui était parmi ses bandits. Il le surveilla pendant une heure, ayant posté son carrosse à une distance convenable et s'étant lui-même caché dans un endroit d'où il le pouvait voir.

O'Neil dit à un homme de sa bande qu'il craignait ce marshal, mais qu'il pensait qu'il était parti. Il descendit alors le chemin et quand le Gén. Foster le vit venir du côté du jardin où il était avec d'autres citoyens des États-Unis, il leur dit : « Je me propose d'arrêter cet homme, me supporterez-vous? » Ils y consentirent de grand cœur et il se dirigea vers O'Neil, qui était à quelques pas de sa bande et lui dit : « Je vous arrête. » O'Neil voulut faire du bruit, mais le général Foster, qui a six pieds de haut et pèse deux cents quarante livres, le saisit à la gorge et par le corps et l'envoya voler à dix pieds, près de la voiture. Le député Marshal le prit par le collet et le postérieur, et le lança dans le carrosse. O'Neil répéta ses menaces et dit qu'il était armé. « Moi aussi je le suis, dit le général Foster, et vous viendrez avec moi mort ou vif. » Il passa son bras affectueusement autour du cou du vaillant général, afin qu'il ne put appeler ses gens, ordonna au cocher de lancer ses chevaux au grand galop, et ainsi pour la première fois dans l'histoire, un général fut enlevé à la tête de son armée en plein soleil. Ils avaient parcouru une légère distance, lorsque le cocher avertit ses passagers que le chemin était bloqué par les brigands qui venaient quatre de front. Le général Foster lui dit de fouetter les chevaux et de continuer sa route; lorsque les chevaux arrivèrent à un galop furieux, l'armée irlandaise américaine ouvrit ses rangs pour permettre à son général de passer. Un grand nombre des brigands étaient à Hubbard's Corners et d'autres à Franklin, mais ce misérable poltron n'osa pas faire un signe.

Si O'Neil avait été un chenapan de quelque courage, il aurait brûlé la cervelle du Marshal au lieu de se quereller comme un virago; mais il n'avait pas une telle ardeur militaire, et comme le regretté M. Robert Acres, son courage s'échappa tout par le bout des doigts.

Il n'y a pas eu de connivence, le poltron peut être lavé de cette accusation, si ça peut lui procurer quelque consolation.

Il n'y a aucun doute que le Gén. Foster a agi avec un sang-froid et une bravoure dignes d'éloge; et son député, qui a pris part à l'arrestation, et dont nous ignorons le nom, mérite aussi beaucoup de louanges.

Cronan, l'un des héros féniciens de la Pigeonnière, ci-devant homme de police de la cité de Montréal, fait le récit suivant du combat.

Au meilleur de ma connaissance, nous étions 250, dont 180 bien armés. Nous allions en avant, ayant descendu une côte quand nous aperçumes les habits rouges, qui nous lancèrent une décharge. Mes hommes, essouffés d'avoir descendu la côte, se troublèrent, et avant d'être remis, ils essayèrent une nouvelle pluie de balles qui, heureusement, passa au-dessus de leurs têtes.

J'ai donné ordre à ma compagnie de riposter. Mais il y avait tant de fumée autour des Canadiens, qu'il était impossible d'ajuster. Nous rechargeâmes, et je crois que cette fois nous fîmes deux blessés.

Les Canadiens y répondirent par une nouvelle arquebusade qui jeta le désordre dans nos rangs, je me sentis blessé. Je criai alors à mes gens de se jeter à plat ventre. Ils ne me comprennent pas et ils commencèrent à fuir. Je vis alors un Canadien, le Col. Chamberlin, ai-je appris après, qui se mit à la tête de sa compagnie et donna l'ordre de charger. La panique s'empara des miens, qui cherchèrent le salut dans une promptre retraite. Nous avions deux tués et onze blessés.

Le nombre des Féniciens tués dans la dernière échafourée est de 10; le nombre des blessés de 13.

RIVIERE-ROUGE.

Les avis de Fort Garry vont jusqu'au 21 mai dernier. Il paraît que Riel se préparait à résister à l'expédition dans sa marche sur Fort-Garry. On disait qu'il avait 250 hommes armés dans le Fort et que 800 chasseurs étaient campés dans la prairie attendant les événements.

Le 20 mai 250 métis auraient été envoyés en éclaireurs au-devant de l'expédition.

Riel et le gouvernement provisoire seraient mécontents du bill de Manitoba, parce qu'il ne contient pas une clause générale d'amnistie et il s'opposerait à l'entrée des troupes jusqu'à la dernière extrémité. Il ne doit y avoir aucune démonstration avant que les troupes soient assez rapprochées du Fort.

L'agitation dans la colonie est extrême et ressemble à une panique. Les fourrures sont abondantes, mais les hommes d'affaires sont très défiant. Les propriétés se donnaient presque pour rien, et on s'attend à une guerre longue et sanglante. Les métis n'espèrent pas un succès complet, mais ils croient pouvoir battre l'expédition actuelle. Les féniciens continuent d'arriver par deux ou trois.

Les passages suivants, que nous trouvons dans une correspondance du *Courrier de St. Hyacinthe*, nous donnent l'idée des sentiments produits à la Rivière-Rouge par la conduite du Haut-Canada :

« Quels-uns de nos ci-devant prisonniers, qui sont aujourd'hui dans la Province d'Ontario, demandent à grands cris la tête de Riel. Mais je leur dirai : Qui vous a sauvé la vie, à vous, gens du Portage, lorsque vous êtes venus troubler la paix que les délégués de la Convention avaient sanctionnée? N'est-ce pas M. Riel? »

Les gens du Portage passeront au nombre d'environ soixante près de Fort Garry, vers 3 heures du matin. Le froid était extrême et ils auraient eu peine à se servir de leurs armes si nos soldats les avaient attaqués. Ceux-ci, exaspérés de cette prise d'armes, demandaient énergiquement qu'on leur permit de faire justice de ces fauteurs de nouveaux troubles. Deux canons chargés à mitraille sont placés dans la grande porte du Fort, les canonniers ont déjà préparé les mèches, lorsque Riel arrive et défend de faire feu, disant que si la guerre civile était inévitable, les métis devaient au moins tout faire pour conjurer un pareil malheur.

Dans cette circonstance, il a fallu à Riel toute l'énergie dont il est doué et tout l'ascendant qu'il possède sur les soldats, pour contenir nos gens. Sans lui, ces messieurs du Portage ne feraient pas maintenant de si beaux discours à Toronto.

Le *New Nation* vient de publier une curieuse lettre du Dr. Bown adressée à son ami le Dr. Schultz, lorsque celui-ci visitait le Canada l'été dernier. Il paraît qu'on se proposait alors de ruiner l'autorité de la Compagnie de la Baie d'Hudson en la faisant passer pour tyrannique et odieuse au peuple. Le

tout par des correspondances publiées dans le *Globe*, et supposées écrites au Nord-Ouest. Très joli, cela!

N. B.—C'est le général Sheridan qui a le commandement des troupes stationnées à Pembina. Le gouvernement américain a déjà fait arpenter, le long de la frontière, mille lots de terre, destinés à mille Irlandais qui doivent venir les occuper dans le cours de l'été. On dit qu'ils viennent à aux frais du gouvernement de Washington.

FAITS DIVERS.

Une intéressante statistique publiée récemment à New-York, donne le chiffre des émigrants débarqués dans ce port pendant l'année dernière. Il est de 259,000, avec un excédant de 45,000 sur le chiffre de l'année précédente et de 75,000 sur la moyenne des années antérieures. C'est l'Allemagne, l'Angleterre et l'Irlande, qui continuent de fournir le plus grand nombre d'émigrants, mais avec une légère décroissance pour l'Allemagne et une augmentation considérable pour l'Irlande. L'année dernière, cette augmentation a été de 50 pour cent !

La Suède, qui ne donnait à l'émigration que des éléments à peu près insignifiants, a fourni 23,000 individus en 1869. Quant à la France, les chiffres sont si minimes que la statistique américaine n'en fait pas mention.

SPORT.—Le terrain des courses qui appartenait autrefois à M. de Niverville, a été acquis dernièrement par M. Wm. McDougall, pour \$200. Les sportsmen se plaignent qu'il est en très mauvais ordre, ce qui n'empêche pas cependant que le dimanche il y a réunion nombreuse. On y remarquait beaucoup depuis quelque temps une petite jument blanche appartenant à M. Caron et au Dr. Grenier. On assure qu'elle a fait, plus d'une fois, son mille en 2 minutes et quarante deux secondes. C'est ce qu'on a vu de mieux sur le champ de course de Trois-Rivières. Cette jument vient d'être vendue à un sportsman de Québec pour la somme de \$1000.—(*Constitutionnel*.)

UN DÉRATÉ.—Un tour de force vraiment extraordinaire a été accompli à New-York par Edward Payson Weston. Il a fait, sans s'arrêter, 717 fois le tour du « Rink » soit par un parcours de 100 milles, en 22 heures. Il s'était mis en marche à minuit et quart, et a achevé le 717e tour à 8 heures 53 minutes. Le « Rink » était envahi par une foule si grande que la police avait toutes les peines du monde à maintenir la piste libre. La proclamation de chaque tour fait par le marcheur, c'étaient des applaudissements frénétiques et des vociférations d'encouragement.

Après avoir parcouru les 100 milles, Weston, sans paraître fatigué, est monté sur la tribune réservée aux arbitres et a harangué la foule. C'est pour son plaisir a-t-il dit, et non pour gagner de l'argent, qu'il venait de faire cette promenade. Il avait en même temps voulu donner une leçon sans réplique aux journaux qui traitent de charlatanisme la réputation de premier marcheur du monde que ses amis ont bien voulu lui faire.

UN CRIME INFERNAL.—On vient d'arrêter à New-York un fabricant de cadres, nommé Lange, sous l'inculpation d'un crime qui, s'il était prouvé, serait la plus odieuse et la plus diabolique des machinations.

Au mois d'avril dernier, Lange fit charger sur le *Geo. Washington*, à destination de la Nouvelle-Orléans, une caisse de marchandises sur laquelle il prit une assurance de \$1,650. Cette caisse contenait de l'alcool, de la gazoline, de la téréthenthine et une autre combinaison chimique. La moindre friction, le moindre choc devait déterminer une explosion qui aurait fait sauter tout le bâtiment. On ajoute que Lange avait en outre renfermé dans cette caisse des souris. Ces rongeurs, en cherchant à sortir de leur prison, auraient contribué à déterminer la friction continue nécessaire—à défaut d'un choc violent—pour enflammer les matières explosibles.

On a peine à croire à la réalité d'un tel fait. S'il a été tenté, ce ne peut être que l'œuvre d'un fou; l'emploi même de ces moyens le démontrerait, s'il n'était du reste inadmissible qu'un homme, jouissant de sa raison, pût compromettre la vie de tout un équipage pour toucher une misérable prime de \$1,650.

Le théâtre du Bowery et celui de Tammany viennent d'offrir l'un et l'autre à leurs clients un spectacle qui n'était pas sur le programme.

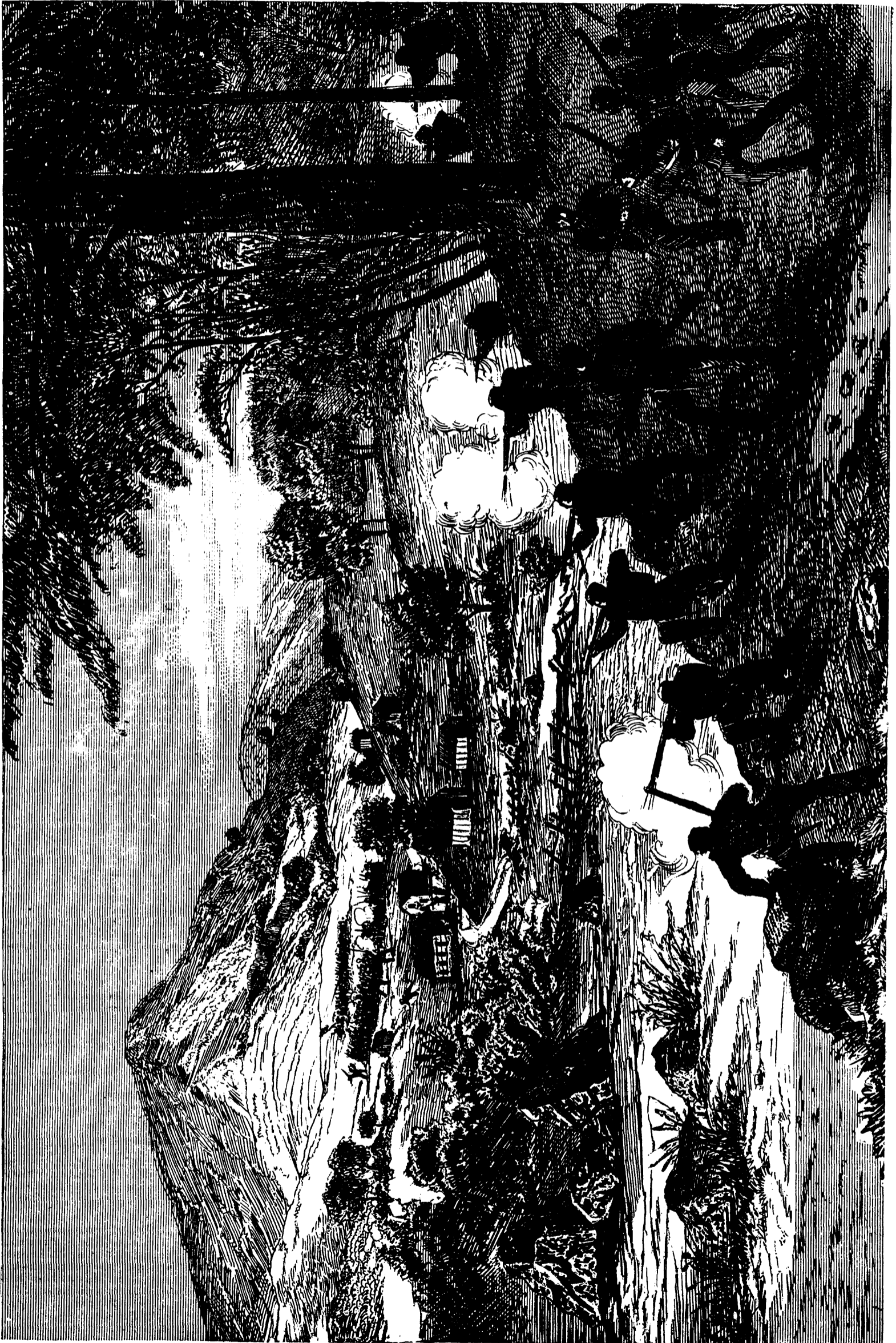
Samedi, Miss Minnie Wells venait d'entrer dans la cage des bêtes féroces qui font chaque soir les délices des titifs de l'Est de la ville, lorsqu'un cri terrible se fit entendre. C'était la dompteuse qui avait le cou pris dans les griffes d'une lionne de mauvaise humeur, tandis que les crocs du mostre lui labouraient les épaules. En un clin d'œil les vêtements de la pauvre femme ruissellèrent de sang et on l'aurait crue habillée de pourpre. Inutile de dire le frisson d'horreur qui courut dans l'auditoire, et les cris et les pamoisons. Il y avait heureusement sur la scène des gens de sang froid qui s'armèrent de barres de fer et firent lâcher prise à l'animal en faisant pleuvoir sur lui une grêle de coups à travers les barreaux. La dompteuse a été finalement arrachée évanouie du mauvais gîte où elle était, et portée au foyer où elle a reçu les premiers soins. Ses blessures, quoique profondes, ne sont pas dangereuses, elle rentrera dans la cage, dit-on, lundi prochain. Il y aura foule ce soir-là au Bowery.

A Tammany, c'est avant-hier soir, lundi, que la scène s'est passée. Le gymnaste Pedanto faisait ses débuts, et exécutait les choses les plus formidables sur le trapèze à vol d'oiseau. Tout à coup la main lui manqua, ou la tête, et il tomba du cintre effroyablement mutilé sur la scène; quand on le releva il donnait à peine signe de vie. Oh nous a dit hier qu'il était mort. Nous espérons encore que cette triste nouvelle ne se confirmera pas.

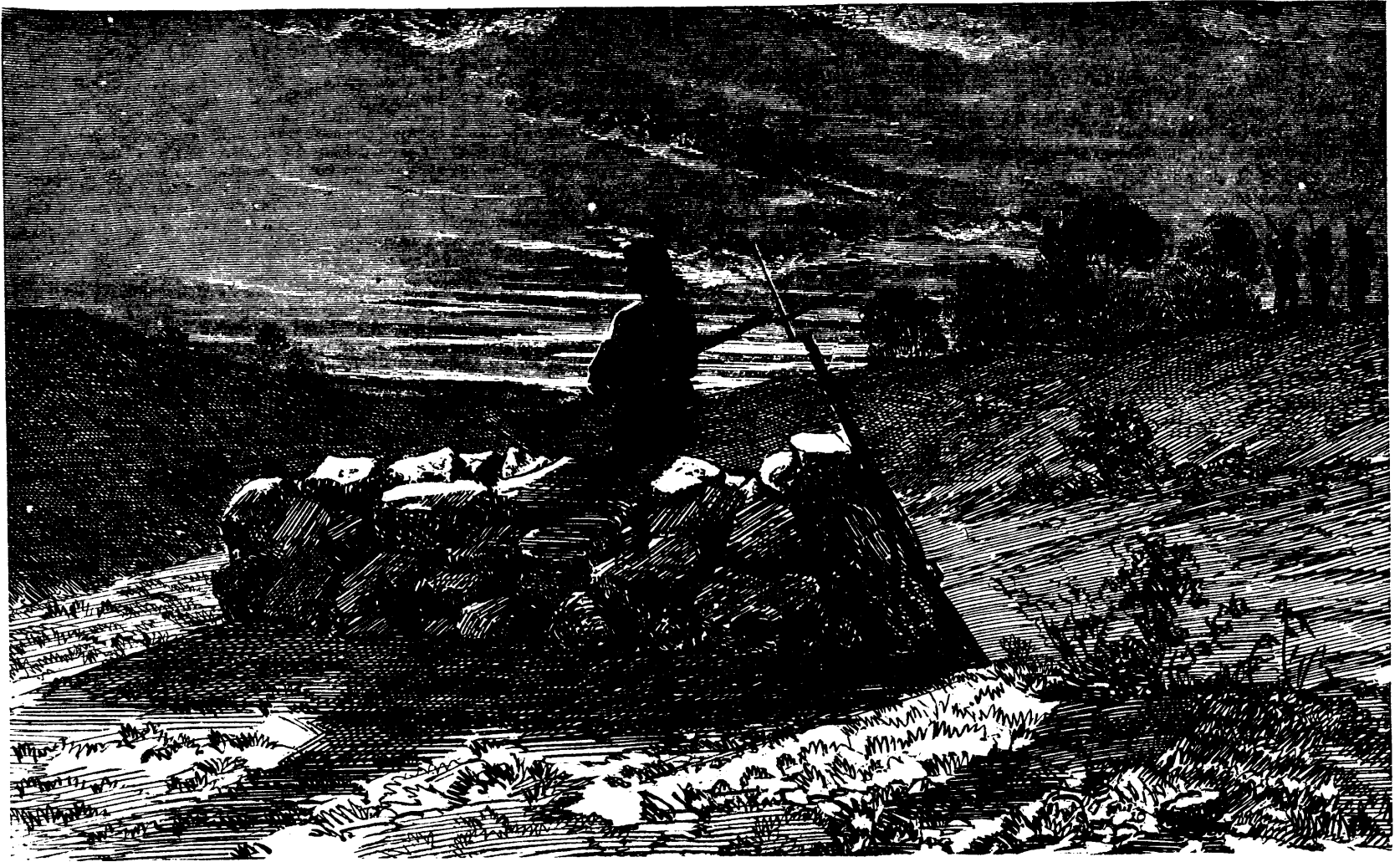
SERPENTINAIRE.—L'été approche et les histoires de serpents commencent à éclore. Voici la première de la saison :

A Newfane (Iowa), quelques enfants s'amusaient à courir dans les bois. L'un d'eux, Cab Walsh, met imprudemment le pied sur la queue d'un serpent noir, qui se redresse en sifflant, s'enroule prompt comme l'éclair autour de la jambe de l'enfant, et... tombe mort. D'apoplexie foudroyante? non; les serpents ne sont pas sujets à cette maladie. Voici ce qui était arrivé : le chien de Walsh, qui accompagnait les enfants à la promenade, au moment où il vit le serpent s'élançant prompt comme l'éclair sur son jeune maître, s'était élancé plus prompt encore, avait happé le reptile au cou et l'avait étranglé. Il mesurait six pieds et quelques pouces.

Il est plus facile d'être bon pour tout le monde que pour quelqu'un.



ESCARMOUCHE PRÈS DE COOK'S CORNERS.—TIRAILLEURS OUVRANT LE FEU. D'après un croquis de A. Vogt.—VOIR PAGE 182.



TOMBE DU PREMIER FENIEN TUÉ A COOK'S CORNERS. D'après un Croquis de A. Vogt.—Voir PAGE 182.



DEPART DE LA POINTE LEVIS D'UN CORPS D'INGENIEURS ROYAUX POUR LA RIVIERE ROUGE, D'après un Croquis de W. O. C., Lt. A. R.

L'OPINION PUBLIQUE.

JEUDI, 9 JUIN, 1870.

LES VOLONTAIRES.

C'était un curieux et agréable spectacle que celui des différents corps volontaires revenant de la chasse aux Fénien. Les démonstrations de joie ne leur ont pas manqué; on les a accueillis, comme ils méritaient de l'être. Ils sont revenus avec des dépouilles, dont la vue provoquait la gaieté; c'étaient des gilets, des carabines, des havresacs, des casquettes féniennes qu'on agitait dans l'air au milieu des applaudissements de la foule.

C'étaient le Prince of Wales, les Victorias, les Hochelaga, la cavalerie du Capt. Muir, qui avaient eu l'honneur d'être choisis pour repousser l'invasion. Ils ont fait leur devoir et le pays le reconnaît.

La guerre n'a pas été bien terrible, il est vrai, le sang n'a pas coulé; mais il n'était pas nécessaire que la moitié se fit tuer pour glorifier ceux qui seraient restés. Ils ont eu la volonté de combattre, c'est tout ce qu'il faut. Mais ce n'est pas une raison pour le *Witness* d'accuser les canadiens-français d'indifférence et de proclamer que le pays avait été sauvé par les anglais seuls. Il y a des gens qui gâtent tout et qui donnent envie de dire des choses désagréables.

Par exemple ne pourrait-on pas dire au *Witness* que si le pays a été sauvé par les Anglais seuls, c'est parcequ'ils n'étaient pas en danger. Le *Chronicle de Québec* et ce charmant *Witness* de Montréal finiront par soulever quelque bagarre de race, et cette fois là, du moins, ils auront raison de crier, car nous espérons que si pareille chose arrivait, ils recevraient les premiers coups sur les doigts.

Heureusement que nos compatriotes ne s'occupent plus des insultes et des colonnies insensées de ces deux journaux fanatiques. Il fut un temps où ils pouvaient redouter les animosités nationales et la haine de la race supérieure, mais, Dieu merci! on a plus besoin de nous maintenant que nous avons besoin des autres; nous sommes protégés par une foule de circonstances et d'intérêts divers. Et le jour où nous voudrions imposer silence à ceux qui ont la langue trop longue, ce sera bien facile.

Il est une chose bien certaine; lorsque le pays sera en danger, il est beaucoup d'insulteurs qui seront heureux d'être défendus par les fusils des canadiens-français.

Si le danger devenait sérieux, et si au lieu de bandes qu'on aurait pu chasser à coup de bâton, nous avions, quelque jour sur la frontière quelques milliers d'hommes bien organisés, que deviendrait le pays et que feraient les anglais, si les canadiens-français leur disaient: "faites la guerre tout seuls, messieurs?"

Les autorités militaires heureusement ont su réparer ces insultes en rendant hommage à l'empressement et au courage avec lesquels les volontaires ont répondu à leur appel. Nous avouerons que quelques corps volontaires, tels que les Chasseurs, par exemple, ne donnent pas idée favorable de notre efficacité militaire; les officiers sont remarquables, aucun corps n'en a de meilleurs, mais les hommes sont pour la plupart des enfants dont la taille et les dispositions ne font pas honneur au service. Mais les bataillons qui nous sont venus de la campagne peuvent soutenir la comparaison avec n'importe quel corps volontaire anglais de la Province, et je crois qu'ils ne craindraient pas de leur faire face, même, si besoin il y avait.

Les compagnies qui nous sont venues, cette fois encore, de Berthier, Trois-Rivières et autres paroisses environnantes ont reçu les compliments les plus flatteurs de gens plus compétents que le *Witness*, et ils les méritent.

Lundi dernier, la veille de leur départ, le général Lindsay les a passés en revue; il a été frappé de leur bonne tenue, de leur entraînement et de leur gaieté gauloise. Il a pris beaucoup de plaisir à les entendre chanter leur vieilles chansons canadiennes en faisant l'exercice, et a reconnu publiquement et hautement que le bataillon de Trois-Rivières méritait d'une manière toute particulière l'estime et la confiance des autorités militaires pour sa bonne conduite et son efficacité.

M. le lieutenant-colonel Harwood fut aussi chargé par le général de témoigner à ses compatriotes dans leur langue maternelle ses sentiments et de les remercier au nom de la Reine et du pays. On sait que M. Harwood est un beau militaire, à la prestance superbe, et un orateur à la voix magnifique, retentissante comme les fanfares du clairon. Il fit un brillant discours de circonstance qu'il termina en demandant trois honra!!! pour la Reine.

Le bataillon était déchargé; les bateaux à vapeur emportaient dans l'après-midi, ces braves volontaires à la campagne. Ils n'avaient qu'un regret, c'était de s'en retourner, cette fois encore, sans avoir fait le coup de feu. Ils avaient demandé, en arrivant, qu'on les envoyât à la frontière; mais on n'avait pas eu besoin d'eux. Quelques coups de fusil avaient suffi pour chasser les étourneaux qui s'étaient abattus sur le sol canadien.

N. B.—Nous devons dire que si nous faisons des éloges aux officiers des Chasseurs Canadiens, nous ne pouvons avoir d'autre motif que de dire la vérité, car ils n'ont pas même l'air de comprendre les compliments qu'on leur fait.

L. O. DAVID.

L'INCENDIE DU SAGUENAY.

INCIDENTS.

M. le député de Chicoutimi a adressé au *Canadien* un récit complet de ce désastre. Nous en extrayons les émouvants détails qui suivent:

Il y a actuellement dans le comté de Chicoutimi, une population de 5,585 âmes réduite à l'extrême indigence. Le feu a exercé ses ravages depuis la Baie de Ha! Ha! et Chicoutimi jusqu'au-delà du lac St. Jean, sur une distance d'environ 100 milles, couvrant de ruines et de cendres une superficie d'au moins 1,500 milles.

Depuis deux heures de l'après-midi, jeudi, le 19 du courant, jusqu'à 9 heures du soir, tout ce vaste territoire était converti, pour ainsi-dire, en océan de feu. Certains faits que viennent de me raconter le Révd. M. Constantin, curé de St. Jérôme, du lac St. Jean, et quelques passagers qui vont chercher des secours dans les paroisses le long du fleuve, donneront une idée de la scène d'horreur de cet embrasement général.

J. Bte. Parent, ci-devant de Beauport, et père de M. Etienne Parent, assistant-secrétaire d'Etat, et établi depuis quelques années à la Pointe Bleue, a sauvé 11 membres qui composent sa famille, sur un arbre flottant au bord du lac. Pendant 4 heures de temps, il n'a cessé d'arroser sa famille, lui-même étant obligé de se plonger fréquemment sous l'eau pour s'empêcher de brûler. La terre de M. Parent est défrichée sur une profondeur de 27 arpent, et néanmoins, bien qu'il y eût six hommes à son service, il n'a pu sauver ni maison, ni grange, ni effets de ménage.

Job Bilodeau, de la Pointe-aux-Trembles, dans le canton de Métabetchouan, cerné par le feu, s'est roulé pendant quelque temps sur le fumier humide de l'enclos de ses porceaux; le fumier s'étant desséché, il a été obligé de s'enfuir de là au milieu des flammes pour aller se précipiter à quelque distance dans un puits où il s'est tenu plongé plusieurs heures; les planches qui couvraient ce puits ont brûlé au-dessus de sa tête. S'enfonçant complètement dans l'eau à divers intervalles, il en sortait pour écarter les tisons ardents qui tombaient sur lui. Sa belle-sœur s'est traînée au milieu du bois, à une distance de 40 arpents, au pied d'un rocher dont le sommet était couvert de flammes et où elle a passé la nuit avec un enfant qui l'accompagnait. Elle est revenue le lendemain rejoindre sa famille.

La femme de M. Xavier Desbiens, accouchée le matin même du jour de l'incendie, a été mise dans une couverture avec son enfant et transportée, sur les épaules de son mari, dans un marécage où elle a passé la nuit. Pendant cette nuit il a gelé à glace. Chose bien étonnante, cette femme est aujourd'hui en aussi bonne santé que si elle fut restée dans son lit.

La femme de M. Ferdinand Boivin, malade aussi depuis la veille, a passé la nuit dans une cave sur un amas de patates gâtées; elle aussi est également bien. François Villeneuve, surpris par le feu au milieu du bois, s'est d'abord réfugié dans une savane; atteint par l'incendie il est parvenu à gagner l'endroit qu'il avait d'abord laissé, et où tout le bois était déjà consumé. Ses 7 enfants et 5 autres enfants écartés de leurs parents l'ont suivi dans sa fuite.

Le Révd. M. Constantin, accompagné de 25 de ses paroissiens pour ne pas étouffer dans la fumée, s'est réfugié près d'une maison dans laquelle il avait déposé le Saint Sacrement. Sans cet abri tous auraient péri. La femme de Pierre Gauthier de Saint-Jérôme, a passé l'après-midi sur une pièce de bois dans un petit lac.

Thomas Simard a sauvé la vie de 24 personnes sur une pointe de rocher, au bord de la Belle-Rivière. Il avait étendu sur ces personnes des couvertures sur lesquelles il versait de l'eau avec un seau. Il s'est tenu dans l'eau depuis deux heures de l'après-midi jusqu'au lendemain matin. Pour ne pas étouffer dans la fumée il était obligé de placer ce seau sur sa tête.

Quatre enfants appartenant à Adolphe Girard, du lac Kinokami, ont rejoint à travers les flammes leurs parents occupés à travailler au bord du lac, au moment de l'incendie. Le plus âgé de ces enfants, une petite fille de 10 ans, raconte que les flammes se rangeaient de chaque côté d'eux pour les laisser passer.

Un enfant de A. Simard, du canton Signal, est aussi revenu rejoindre ses parents à travers les bois en flammes. Jules Tremblay n'a trouvé sa femme et ses enfants que le lendemain au milieu du bois. Trente personnes réunies dans la maison de Etienne Minier pour mourir ensemble, ont été sauvées miraculeusement.

En divers endroits, sur les bords de la Belle Rivière, les personnes se sont tenues à l'eau pendant un temps considérable, en s'accrochant aux branches des aulnaiges et des arbres penchés au-dessus de la rivière.

Les enfants de M. Calixte Hébert, frère du Révd. M. Hébert, curé de Kamouraska, le fondateur de la Colonie de Hébertville, vaincus que tous leurs efforts seraient inutiles, avaient fixé leurs scapulaires aux pans de la maison: leur foi a été victorieuse de l'élément destructeur.

Il est étonnant que l'on n'ait pas à déplorer la perte d'un plus grand nombre de vies; jusqu'à présent on ne connaît que 6 grandes personnes et quelques enfants qui soient brûlés.

REVUE ETRANGERE.

FRANCE.

Au Corps législatif, le 31 Mai, on annonça que le gouvernement se réservait le droit de nommer les maires.

Mardi dernier, avant la séance, quinze des membres du corps législatif ont résolu de voter contre le ministère. Il paraît que le Président et le Secrétaire du centre gauche sont au nombre des derniers.

La Haute-cour de justice se réunira dans quelques jours à Blois, pour juger ceux qui ont pris part au complot tramé contre l'empereur.

Le prince de la Tour d'Auvergne vient d'être nommé ministre à la Cour de Vienne. Il n'est pas encore rendu à son poste pour cause de maladie.

ANGLETERRE.

Le 31 Mai, M. Gladstone a fait un dernier discours sur le bill de la tenure des terres en Irlande, recommandant aux membres de le passer sans amendement. La passation de ce bill a causé beaucoup de joie à l'Irlande. La presse Irlandaise s'en montre des plus satisfaites.

Le bill du revenu de l'intérieur et des timbres, a subi sa seconde lecture le même jour.

Un nouveau Câble sous-marin a été posé entre Falmouth et Malte à Lisbonne.

Mardi dernier, le comité des affaires étrangères s'est prononcé contre toute action aux compagnies du câble.

ESPAGNE.

Il y a une dizaine de jours, Prim a invité les membres des Cortès à se réunir au commencement de juin, pour s'occuper de la question du trône. On s'est en effet assemblé le 1er juin. A cette première réunion, on a décidé que la majorité d'une seule voix serait suffisante pour élire un roi.

Les partisans d'Espartero font tous leurs efforts pour le faire triompher; mais il paraît que le duc de Montpensier a bien plus de chance. Ses amis déploient toute leur activité pour faire réussir sa candidature. Les républicains lui sont très-hostiles. Quoiqu'il en soit, cette question brûlante sera résolue dans quelques jours.

ROME.

Le 2, à minuit, le concile œcuménique a décidé que le dogme de l'Infaillibilité serait proclamé le 29 courant, en l'honneur de S.S. Pierre et Paul.

On fait des préparatifs pour célébrer cette solennité. Ce sera une démonstration comme il ne s'en sera jamais vu en Europe, paraît-il. Un grand nombre d'étrangers assisteront probablement à cette grandiose manifestation.

Après la proclamation du dogme, le Concile s'ajournera au 14 Octobre.

Le 7 mai, une bande de 300 hommes et revêtus de chemises rouges a débarqué sur la côte Calabraise de Catanzaro et est allé camper sur les hauteurs de Maida. Son chef est un nommé Foglia, dont le nom était complètement inconnu jusqu'à présent.

Le lendemain, ils se sont portés sur Filadelfia, où ils ont délivré les prisonniers, après avoir fait prisonniers les carabinieri qui tenaient garnison dans ce village et dans un village voisin.

Aussitôt, les autorités italiennes ont dépêché, par le vapeur *Plebiscite*, deux bataillons de bersagliers. Le préfet de Catanzaro a interrogé Menotti Garibaldi sur la provenance et le but de cette invasion armée.

Menotti a répondu qu'il n'en savait rien.

Attaqués par les troupes, les chemises rouges s'enfuirent, laissant plusieurs morts et blessés. Les troupes ont eu deux blessés.

Environ quarante jeunes gens qui se préparaient à prendre part au mouvement, après s'être acheminés vers Filadelfia, sont retournés la nuit dans leurs foyers.

Les débris des bandes ont été vivement poursuivis par les troupes. Ils se sont réfugiés dans les montagnes qui avoisinent Reggio.

Le Saint-Père a reçu en audience privée M. Louis Veillot, sa sœur et ses filles, dans la salle du Consistoire. Il s'est assis au milieu d'eux comme un père au milieu de ses enfants. Veillot a offert à sa Sainteté 100,000 francs recueillis par l'*Univers*, outre 75,000 francs qu'il avait déjà apportés à la fin de l'année dernière.

On parle de nouvelles conversions de protestants au catholicisme, à Rome.

Il faut bien, du reste, que des âmes se convertissent, puisqu'il en est qui se séparent de l'Eglise. Un groupe d'Arméniens, séduits par les intrigues des schismatiques, à Constantinople, refusent l'obéissance à l'autorité légitime et demeurent insensibles aux prières, aux menaces et aux actes canoniques. Ils n'ont pas même l'excuse purement humaine d'avoir été l'objet de sévérités ou des injustices de cette autorité; au contraire, ils l'avaient accueillie avec unanimité.

Cette rébellion a son contre-coup à Rome, et les Antonins, moines arméniens, après avoir refusé la visite apostolique ordonnée par le Pape, viennent de quitter Rome pour se rendre à Constantinople et se joindre aux dissidents.

BATAILLE DE PIGEON HILL OU DE COOK'S CORNERS.

TOMBE D'UN FÉNIEN.

L'une de nos gravures représente le premier combat livré aux Fénien, lorsqu'ils traversèrent la frontière, le 25 mai dernier, dans la direction de Cook's Corners sous la conduite d'O'Neil. Les volontaires Canadiens, comme on le sait, avaient pris une excellente position sur une éminence qui leur offrait un abri d'où ils pouvaient mitrailler les Fénien. Ceux-ci, descendant la colline où ils avaient passé la nuit, furent assaillis à leurs premiers pas par une grêle de balles qui leur tua un homme et leur en blessa plusieurs. Nous avons donné, dans notre dernier numéro, des détails sur les autres événements de ce combat.

C'est la tombe de ce Fénien tué que nous offrons dans une autre gravure. Le pauvre Fénien fut enterré à dix-huit pouces sous terre et on éleva sur son cadavre un monument de grosses roches.

L'HOTEL DE NIORRES.

IX.—Le rapport du lieutenant de police.—Suite.

Mais qui avait pu se livrer à cet atroce attentat? Pour l'accomplir, on devait avoir veillé dans l'intérieur de la maison; et le suisse n'avait vu passer personne.

Le conseiller, ému par cette tentative abominable, se rappela les termes menaçants de la lettre anonyme. Persuadé qu'il avait affaire à un ennemi acharné et capable de tout, il résolut de prendre, à l'égard de sa sûreté et de celle des siens, les précautions les plus sévères.

Faisant venir tous ses gens en présence de sa famille assemblée, il leur parla de la lettre qu'il avait reçue et des menaces qu'elle contenait; il ajouta qu'un autre à sa place les chasserait tous après l'horrible événement qui avait failli plonger toute sa maison dans un effroyable deuil; mais que lui, au contraire, les conservait à son service, comptant sur leur amour, leur fidélité, et assuré qu'il était de leur entière innocence.

Seulement, en leur révélant qu'un ennemi secret, formidable, avait juré sa perte et celle de sa famille, il les conjura de redoubler de zèle, de veiller attentivement et de ne se laisser aller à aucune pensée mauvaise dans le cas où cet ennemi inconnu tenterait de corrompre et de gagner quelques-uns d'entre eux.

Frappés, comme s'ils l'eussent été d'un coup de tonnerre, par cette révélation subite et inattendue, l'intendant, le maître d'hôtel, le sommelier, le cuisinier, le suisse-portier, les valets de chambre, les cochers, les porteurs, les femmes de chambre, les femmes de charge, tous les gens enfin du conseiller se ré-

crièrent avec force, tombèrent à ses pieds, lui jurèrent une fidélité à toute épreuve, sanglotant, pleurant et maudissant de tout leur cœur le misérable lâche qui menaçait leur bon maître et compromettrait leur honneur à eux.

Habile à juger les hommes, le conseiller comprit vite qu'il n'avait autour de lui que des innocents du crime qu'il leur avait, dans sa pensée, un moment imputé.

Une semaine s'écoula; l'aide de cuisine, grâce à la vigueur de son tempérament, à sa jeunesse, revint à la vie, mais des douleurs épouvantables lui étaient restées à la suite de l'absorption du poison.

Dans l'hôtel du conseiller, la surveillance était incessante et minutieuse. Tous les domestiques veillaient avec un zèle admirable.

Ses cuisines surtout étaient transformées en une manière de forteresse dont on n'approchait que très-difficilement.

Ne voulant pas ébruiter cette odieuse affaire avant d'avoir surpris le coupable auteur de cette tentative criminelle, le conseiller avait ordonné à ses gens le silence le plus absolu à cet égard, de sorte que personne au dehors ne se doutait du danger couru par le magistrat et par sa famille.

Trois semaines se passèrent ainsi. Un soir le premier fils marié et sa femme, revenant à l'hôtel après avoir passé quelques heures chez un ami, se plaignirent de la soif et demandèrent un rafraîchissement.

On leur monta une carafe d'eau de groseille. Leurs deux enfants n'étaient point encore couchés; tous quatre burent abondamment de la boisson préparée.

Deux heures après, des symptômes d'empoisonnement se manifestèrent chez les deux enfants. On réveilla les parents, les domestiques, et l'on courut chercher un médecin.

Avant que celui-ci n'arrivât, le père et la mère subissaient à leur tour des crises affreuses.

Tous les secours furent inutiles: tous quatre succombèrent avant la fin de la nuit... Un incident naturel vint rendre encore plus émouvante cette scène horrible.

La jeune femme agonisante était dans son neuvième mois de grossesse; les tortures du venin précipitèrent sa délivrance, et, en expirant, elle donna le jour à un enfant mâle et que les médecins assistants déclarèrent viable, malgré la terrible catastrophe qui avait avancé sa venue au jour.

—C'est affreux! dit Michel en frissonnant.
—C'est une scène, en effet, devait être épouvantable!" ajouta Talma.

Le vicomte et le marquis ne prononcèrent pas une parole: seulement M. d'Herbois, de pâle qu'il était, était devenu livide, et M. de Renneville, les sourcils contractés et les mains frémissantes, paraissait être métamorphosé en statue.

—Ensuite? demanda Tallien.
—Ensuite? demanda Tallien.
—Ensuite? demanda Tallien.

—Ensuite? demanda Tallien.
—Ensuite? demanda Tallien.
—Ensuite? demanda Tallien.

—Ensuite? demanda Tallien.
—Ensuite? demanda Tallien.
—Ensuite? demanda Tallien.

—Ensuite? demanda Tallien.
—Ensuite? demanda Tallien.
—Ensuite? demanda Tallien.

—Ensuite? demanda Tallien.
—Ensuite? demanda Tallien.
—Ensuite? demanda Tallien.

—Ensuite? demanda Tallien.
—Ensuite? demanda Tallien.
—Ensuite? demanda Tallien.

—Ensuite? demanda Tallien.
—Ensuite? demanda Tallien.
—Ensuite? demanda Tallien.

—Ensuite? demanda Tallien.
—Ensuite? demanda Tallien.
—Ensuite? demanda Tallien.

—Ensuite? demanda Tallien.
—Ensuite? demanda Tallien.
—Ensuite? demanda Tallien.

—Ensuite? demanda Tallien.
—Ensuite? demanda Tallien.
—Ensuite? demanda Tallien.

—Ensuite? demanda Tallien.
—Ensuite? demanda Tallien.
—Ensuite? demanda Tallien.

—Ensuite? demanda Tallien.
—Ensuite? demanda Tallien.
—Ensuite? demanda Tallien.

—Ensuite? demanda Tallien.
—Ensuite? demanda Tallien.
—Ensuite? demanda Tallien.

—Ensuite? demanda Tallien.
—Ensuite? demanda Tallien.
—Ensuite? demanda Tallien.

—Ensuite? demanda Tallien.
—Ensuite? demanda Tallien.
—Ensuite? demanda Tallien.

—Ensuite? demanda Tallien.
—Ensuite? demanda Tallien.
—Ensuite? demanda Tallien.

—Ensuite? demanda Tallien.
—Ensuite? demanda Tallien.
—Ensuite? demanda Tallien.

—Ensuite? demanda Tallien.
—Ensuite? demanda Tallien.
—Ensuite? demanda Tallien.

—Ensuite? demanda Tallien.
—Ensuite? demanda Tallien.
—Ensuite? demanda Tallien.

—Ensuite? demanda Tallien.
—Ensuite? demanda Tallien.
—Ensuite? demanda Tallien.

—Ensuite? demanda Tallien.
—Ensuite? demanda Tallien.
—Ensuite? demanda Tallien.

—Ensuite? demanda Tallien.
—Ensuite? demanda Tallien.
—Ensuite? demanda Tallien.

—Ensuite? demanda Tallien.
—Ensuite? demanda Tallien.
—Ensuite? demanda Tallien.

—Ensuite? demanda Tallien.
—Ensuite? demanda Tallien.
—Ensuite? demanda Tallien.

—Ensuite? demanda Tallien.
—Ensuite? demanda Tallien.
—Ensuite? demanda Tallien.

—Ensuite? demanda Tallien.
—Ensuite? demanda Tallien.
—Ensuite? demanda Tallien.

—Ensuite? demanda Tallien.
—Ensuite? demanda Tallien.
—Ensuite? demanda Tallien.

Tout joyeux de son acquisition, le fils du conseiller court à la chambre de sa femme afin de lui offrir l'un des beaux fruits. Il apprend que celle-ci est à vèpres. Il descend chez son père, le conseiller est également sorti.

La terreur faisait que l'on mangeait peu dans la maison et la vue de ces mets appétissants excitait les désirs non satisfaits de son estomac, le jeune mari sans plus attendre son père ni sa femme, mord à belles dents dans les fruits veloutés et en savoura le goût parfumé.

Une heure après, le conseiller en rentrant trouve sa bru revenant de l'église; tous deux pénétrèrent dans l'hôtel. Le père vint reconduire la jeune femme jusque dans ses appartements.

Il s'était épris pour elle d'une tendresse toute nouvelle depuis la nuit fatale où elle avait juré de servir de mère au malheureux orphelin, lequel était soigné aussi bien que son propre fils.

Ils montent l'escalier conduisant au second étage, ils pénétrèrent dans la chambre... un spectacle horrible s'offre aussitôt à eux.

Le mari de la jeune femme, celui qui venait d'acheter les pêches avait cessé d'exister.

Cette fois, la terreur ne connaît plus de bornes, les valets stupéfiés veulent fuir cette maison maudite, le genre déclare qu'il veut voyager pendant quelque temps avec sa femme.

Cette fois encore, la pauvre veuve relève le courage de tous. Elle déclare, tout en versant des larmes abondantes, que jamais, dit-elle partager bientôt le sort qui semble réservé à tous les siens, elle n'abandonnera le grand-père de ses enfants.

Chacun, ranimé par l'exemple, promet de montrer la même énergie, et, abandonnant les projets de départ, maîtres et domestiques se résignent à demeurer dans cette maison souillée par le crime.

Le trépas de la nouvelle victime est mis sur le compte d'une apoplexie foudroyante et le monde ignore encore cette suite abominable de forfaits.

La semaine suivante, le fils aîné du conseiller, l'évêque, arrive auprès de son père. Il amène avec lui les deux jeunes filles, deux anges de beauté et leur mère, femme austère et pieuse, propre belle-sœur du magistrat, que la mort de son mari a plongée dans une misère profonde et que le prêtre a pris sous sa protection.

Ces deux jeunes filles sont fiancées à deux gentilshommes servant dans les armées du roi, et l'évêque les amène dans la capitale ainsi que leur mère afin de procéder aux formalités du mariage, car le conseiller étant le chef de la famille, rien ne peut se passer sans lui, il faut son consentement à l'union.

Léonard s'arrêta un moment pour reprendre haleine. Ses auditeurs l'avaient écouté avec un recueillement profond, mais aucun d'eux ne se montrait aussi anxieusement intéressé à l'histoire qu'il débitait que MM. d'Herbois et de Renneville.

A mesure que le coiffeur avançait dans son récit, l'agitation la plus vive se reflétait sur leurs traits en signes non équivoques.

Tous deux se tenaient la main et leurs doigts crispés s'étreignaient mutuellement avec une violence dont ni l'un ni l'autre ne paraissait avoir conscience.

Suspendus, pour ainsi dire, aux lèvres du narrateur, ils suivaient chaque phase de l'histoire racontée avec une émotion si violente, si manifeste que leurs compagnons de route l'eussent sans aucun doute remarqué si leur attention à eux-mêmes n'eût été entièrement absorbée par l'étrange et mystérieuse série d'événements que Léonard empruntait au rapport fait la veille à la reine par le lieutenant de police.

X.—La route de Sévres.

—Continuez, de grâce, monsieur Léonard, s'écria Michel, incapable de résister à la curiosité qui le poussait.

—Comme la cour et la ville, l'évêque connaissait les malheurs de sa famille tout en ignorant la cause, continua Léonard. Le secret avait été bien gardé. Sur la recommandation sévère du conseiller, ses parents n'avaient rien dit, espérant ainsi surprendre plus promptement le coupable; et les domestiques, par terreur pour eux-mêmes, avaient conservé le plus religieux silence sur les attentats commis.

A la révélation de ces crimes successifs, l'évêque parut frappé du stupeur; il voulut éloigner en toute hâte celles qu'il avait amenées; mais la mère des deux jeunes filles, mise au courant de la terrible situation, déclara que quitter la maison du conseiller, serait éveiller subitement le scandale de sang que l'on tenait si fort à laisser dans l'ombre par respect même pour la famille.

Donc l'évêque et ses compagnes demeurèrent à l'hôtel, sous le même toit peut-être que l'infâme assassin, et exposés aux mêmes dangers que les autres membres de la famille du conseiller.

Il fut résolu que, pour plus de sûreté et pour empêcher que cette ténébreuse affaire ne s'ébruîtât, les deux jeunes gentilshommes fiancés aux deux jeunes filles ne seraient point reçus à l'hôtel, et que la porte leur en serait impitoyablement refusée.

Les deux mariages arrêtés, dussent-ils se rompre (telles furent les propres paroles de la belle-sœur du magistrat), l'honneur de la famille demeurerait sauf; car, dans une confidence émouvante faite par le conseiller à l'évêque et à la veuve de son frère, le malheureux magistrat leur avait avoué qu'il en était à se demander si ce n'était pas parmi les siens peut-être, qu'il devait chercher le coupable.

On comprend ce que, pour une famille honorable et de vieille noblesse, ce soupçon pouvait avoir d'accablant: "Et, avait ajouté le conseiller, périssent tous les miens et s'anéantisse à jamais le bonheur de chacun plutôt que ne se ternisse l'honneur de mes pères! S'il y a un coupable ici nous le punirons seuls, mais personne au monde ne devra deviner son crime. Mes ancêtres m'ont légué un nom sans tache, il ne sera jamais souillé publiquement moi vivant."

Quoique les mariages projetés et presque arrêtés fussent fortement, dit-on, du goût des deux jeunes filles, la belle-sœur du conseiller n'avait point hésité à partager l'opinion du magistrat, et les deux fiancés avaient été consignés soigneusement à la porte.

Ceci se passait il y a peu de jours," ajouta Léonard.

Le vicomte et le marquis échangeaient un nouveau regard. "Le lendemain de l'arrivée de l'évêque, reprit le coiffeur, un domestique, favori du second des fils mariés, de celui qui avait été empoisonné avec les pêches achetées au paysan que la police n'a encore pu arrêter, un domestique vient trouver le conseiller.

Celui-ci était seul dans sa chambre et encore au lit. Le valet se précipite à genoux au chevet de son maître, le con-

jure d'entendre le récit qu'il va faire, et en même temps de ne pas opposer un refus à ce qu'il va demander.

"Monsieur, dit-il d'une voix tremblante, j'ai une révélation à vous faire. La veille du jour où mourut mon pauvre maître, et vers les deux heures du matin, je me sentis fortement secoué dans mon lit et réveillai en sursaut. J'ouvris les yeux, et quelle fut mon épouvante lorsque je vis devant moi votre autre fils mort dans mes bras quelques semaines auparavant.

Il était pâle comme le lincoln qui le couvrait. Il me fit signe de ne pas avoir peur, puis il me dit d'une voix sourde qu'il m'avait choisi pour sauver son fils, le malheureux orphelin auquel, en mourant, sa mère avait donné le jour. "Demande à mon père, ajouta-t-il, l'autorisation d'amener au loin cet enfant. Que mon père, mon père seul sache où tu l'auras conduit. Sans cela il mourra comme va mourir mon pauvre frère, ton maître!" Ces mots achevés la vision disparut. Je m'évanouis et revins à la vie qu'après le soleil levé. Je n'ai pas osé vous faire cette révélation, ainsi qu'à mon cher maître, bien convaincu que vous la regarderiez tous deux comme une chimère; je me tus donc. Le lendemain mon maître, votre second fils, mourait à son tour. La frayeur me prit; j'eus des remords, et pourtant je me tus encore. Je n'aurais même, je crois, jamais parlé, lorsque hier, étant, à l'entrée de la nuit, seul dans le commun et assis sur un fauteuil, devant un grand feu allumé pour faire sécher la lessive, je vis tout à coup un fantôme m'apparaître derrière la flamme. Cette fois c'était mon maître, mon bon maître en personne. Il s'approcha de moi en marchant sur les tisons ardents... J'étais cloué sur mon siège, mes dents claquaient, je n'osais remuer... Il me frôla en passant, se pencha à mon oreille, et de si près, que son haleine fétide et glacée me frappa d'une terreur nouvelle.

"Saint-Jean, me dit-il, tu ne m'as donc pas aimé?"

"Oh! que si, maître, repartis-je; et beaucoup et même encore!"

"Alors, pourquoi ne veux-tu pas donner à mon frère et à moi la consolation de voir son fils et mon neveu échapper à la mort?... Prends garde! si tu n'exécutes pas nos volontés, un nouveau malheur va frapper la famille, et ce malheur ce sera sur toi qu'en retombera la faute..."

Quelqu'un est entré; je n'ai rien entendu partir; mais la voix s'est tue. Alors j'ai ouvert les yeux que la peur m'avait fait tenir fermés pour ne pas voir le fantôme. C'était le cuisinier qui arrivait.

"Tiens! m'a-t-il dit, je ne vous croyais pas seul, Saint-Jean? C'est drôle, j'ai entendu quelqu'un parler.

"C'est moi qui ai cette mauvaise habitude," ai-je répondu afin de ne rien laisser soupçonner de ce qui m'était arrivé.

"J'aurais dû, peut-être, monsieur, continua le valet, venir vous trouver immédiatement, mais la honte m'a retenu. Cependant la frayeur de voir apparaître encore un fantôme m'obsède au point que je n'y puis résister, et je viens vous supplier de faire ce que mon maître et son frère demandent."

Le conseiller avait écouté gravement l'étrange récit du domestique. Celui-ci lui demanda alors la permission de faire constater par un signe ou par plusieurs, l'identité de l'enfant, puis d'enlever celui-ci, de l'emmener au fond de l'Italie ou de l'Allemagne, et là d'attendre avec lui de meilleurs temps.

Le magistrat, malgré la chaleur que Saint-Jean mettait à ses supplications, ne put prendre sur lui de lui accorder ce qu'il demandait.

Il résista et remit à quelques jours la réponse définitive.

Le conseiller est un homme d'esprit et de sens, peu crédule surtout, et ayant de la peine à croire que le ciel se servit à son égard d'un valet pour intermédiaire, quand l'avertissement direct ne présentait pas plus d'inconvénient aux puissances surnaturelles, et répondait mieux à leur but.

Saint-Jean d'ailleurs, n'ayant parlé qu'après coup, ne cherchait-il pas à s'acquiescer une importance par une voie qui le rendrait homme prépondérant dans la maison?

Enfin, pourquoi le second fils s'occupait-il de l'enfant de son frère et non de son enfant à lui, qui devait courir les mêmes dangers?

Que tout cela signifiait-il?

Le conseiller après mûres réflexions, conclut que Saint-Jean, dont il connaissait la fidélité à toute épreuve, avait été frappé d'un vertige très-naturel après tant de malheurs, et qu'il avait été deux fois le jouet d'un songe.

Ce fut là également l'opinion de l'évêque.

Cependant le prêtre, le soir venu, se met au lit avec un peu de fièvre. Il croit à un rhume, il demande de la tisane.

Sa tante, la sœur du conseiller, et sa propre sœur à lui, la confectionnent elles-mêmes dans sa chambre. La tisane faite, il faut du sucre. On sonne, et une femme de chambre apporte un sucrier de porcelaine de Saxe.

(A continuer.)

Un souvenir de Lincoln :

Un jour, il avait à défendre un individu qui était accusé d'avoir assassiné un de ses semblables; les dépositions des témoins qui avaient été entendus étaient loin de limiter en faveur du prévenu, et tout semblait perdu, lorsque M. Lincoln reçoit une lettre.

"Messieurs, dit-il en s'adressant aux jurés, les témoignages sont tellement à la charge de mon client, que nous ne pouvons un seul instant mettre en doute la nature de votre verdict; cependant permettez-moi avant de vous retirer dans votre salle de délibération, de faire comparaître devant vous un témoin dont on m'annonce l'arrivée, et dont la déposition jettera peut-être quelque lumière sur le procès."

Et l'avocat appela l'individu que son client était accusé d'avoir assassiné, et qui ne s'était jamais si bien porté.

M. Lincoln ne pouvait s'empêcher de sourire en se rappelant l'épatement du juge, des jurés, du prévenu et peut-être de lui-même.

UN TIGRE FIDÈLE.—Une scène amusante a eu lieu à la citadelle de Douvres. Le 102^e régiment possède un magnifique tigre arrivé des Indes avec le régiment. L'animal, très familier, fait une promenade hygiénique tous les jours, et il a l'habitude de tourner autour des tables pendant les repas pour avoir quelques oranges. L'autre jour, le gardien du tigre s'est pris de boisson et s'est dirigé vers la niche de son ami, espérant n'être pas découvert. Un officier voyant que cet homme était endormi et que le tigre était couché près de lui, prévint le poste afin d'aviser à ce qu'il y aurait à faire à l'égard du tigre. Aussitôt que les hommes de garde s'approchèrent, le tigre montra ses crocs, faisant comprendre aux soldats que ce qu'ils avaient de mieux à faire était de se retirer. Pendant deux heures, le tigre veilla sur son ami qui, en se réveillant, s'aperçut du vide fait autour d'eux.

VARIETES.

Une verte et aimable riposte d'un de nos officiers français de passage à Berlin : Se trouvant seul de sa nation à un grand dîner chez un diplomate allemand, il entendit un officier prussien qui disait : — Oh ! moi, je déteste la France et tous les Français sans exception ! Et, en disant cela, il attachait sur notre compatriote un regard lourdement significatif. — Eh bien ! moi, répliqua celui-ci, je suis tout le contraire de Monsieur : j'aime beaucoup la Prusse et les Prussiens, mais je fais des exceptions, —

Madame E... se rend, il y a quelques jours, auprès d'une modiste pour prendre des renseignements sur une servante. — Je désirerais surtout savoir, dit madame E..., si elle est honnête, et si elle sait bien faire des commissions. — Quant à son honnêteté, je m'en porte garant, répond la modiste ; mais quant aux commissions, elle s'en acquitte fort mal. Ainsi, par exemple, je l'ai envoyée plus de dix fois chez vous avec une facture de 175 francs que vous me devez depuis deux ans, et elle ne m'a jamais rapporté un sou.

Calino écrit la lettre suivante à un de ses amis : " Mon cherami, j'ai oublié ma tabatière chez toi ; fais-moi le plaisir de me la renvoyer par le porteur de ce billet. " Au moment de cacheter, il retrouve sa tabatière et ajoute en post-scriptum : " Je viens de la retrouver, ne prends pas la peine de la chercher. " Puis il ferme sa lettre — et l'envoie. — Mais, dit madame Calino, puisque tu l'as retrouvée... — C'est trop fort ! répond Calino, tu veux donc que cet homme s'échine à chercher ma tabatière ?

" Napoléon !... un ambitieux ! S'il était resté simple capitaine d'artillerie et mari de Joséphine, il administrerait encore la France ! " L'ami d'un vaudevilliste lui reprochait de perdre son temps. — Si tu travaillais, lui disait-il, tu gagnerais de l'argent. Pourquoi ne cherches-tu pas un emploi ? tu pourrais toujours gagner dix-huit cents francs par an. — Dix-huit cents francs ! Je gagne plus que ça en empruntant !

Un bohème avait un oncle millionnaire que la Faculté venait de condamner. Il s'apprenait à hériter, mais voilà qu'il rencontre le Dr. L..., possesseur d'un remède pour guérir toutes les gouttes qui l'honorent de leur confiance. — Je sors de chez votre oncle, dit le docteur au bon neveu. — Eh bien ?... Il est mort ? — Au contraire, je l'ai remis sur pied. — Ah ça ! mon cher monsieur, fit le bohème, qui donc vous a donné le droit de vous immiscer dans nos affaires de famille ? — Voilà six fois que vous revenez ici, disait une débitante de tabac à un jeune bohème de lettres, et vous ne me parlez jamais de l'argent que vous me devez. — Ah ! madame, quand je vous vois, j'oublie tout.

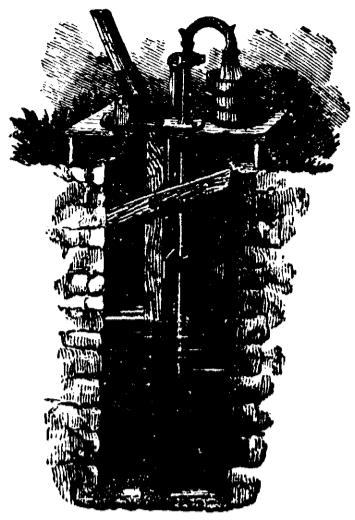
ETABLIS EN 1850. HENRY R. GRAY, CHIMISTE ET PHARMACIEN, 141 RUE ST. LAURENT, MONTREAL. Fournit aux médecins les Drogues et les Produits Chimiques les plus purs au comptant. Les termes les plus libéraux pour les hôpitaux, les couvents et les associations charitables.

NOUVEAU MAGASIN D'APOTHECAIRE, 363, RUE STE. CATHERINE, (Près de la rue Amherst.) Le Soussigné offre en vente un assortiment complet de Drogueries, produits Chimiques, Parfumeries, Huiles, Bois de Teinture, Médicines, Pâte à dents, Brosses à Cheveux, Brosses à Ongles, Brosses à Dents, Brosses à Barbe, Eau de Cologne, Sauges, Savons de Toilette en grande variété. Aussi un assortiment de Papeteries, Journaux, Timbres-Poste, etc., etc. Toutes Prescriptions de Médecins seront remplies avec le plus grand soin. JAMES GOULDEN, 21z Montreal, 26 mai 1870.

L. DUFRESNE, MARCHAND DE MONTRES EN OR ET EN ARGENT. Bijouteries, etc. 88, RUE ST. JOSEPH, MONTREAL. MONTRES ET BIJOUTERIES REPARÉES ET GRAVÉES

E. POITRAS, FERBLANTIER ET MARCHAND DE POELES DE TOUTES SORTES, 65, RUE ST. JOSEPH, (Vis-à-vis l'Hôtel Rapiu) MONTREAL. Ordres pour Fournaises à Air-Chaud, Ventilateurs, Réfrigérateurs, Poèles de Cuisine et de Salles, Fournitures de Poèles, etc., etc., exécutés avec diligence. Ordres pour Couvrir en ferblanc et en tôle, et se charge de la réparation des couvertures, le tout fait avec promptitude. PRIX EXTREMEMENT MODERES. 18z

LA POMPE FOULANTE SUBMERGÉE, À DOUBLE ACTION, ET QUI NE GELE PAS



PARTICULIÈREMENT ADAPTÉE AUX Puits PROFONDS ET AUX RÉSERVOIRS. OPÉRANT IMMÉDIATEMENT AU-DESSUS DE LA FONTAINE. S. B. SCOTT ET CIE., AGENTS, 354 RUE NOTRE-DAME, MONTREAL. AVANTAGES. SIMPLICITÉ. — La Pompe se compose en tout de quelques pièces, qu'aucun mécanicien peut facilement démonter et remettre. DURABILITÉ. — Cette Pompe, étant toujours submergée, est parfaitement lubrifiée et n'a besoin d'aucun entretien. Celles qui sont galvanisées résistent à l'action de l'eau salée et de la plupart des acides et des alkalis beaucoup mieux qu'aucun autre métal généralement employé pour les pompes, et en même temps elles ne donnent aucun mauvais goût à l'eau. Étant placées au fonds des puits, l'eau qu'elles fournissent est toujours froide. NULLE CONGÉLATION. — Comme l'eau ne reste plus dans la machine quand elle est immobile il y a nulle congélation. FOGEE. — Comme on a déjà constaté, cette pompe dépasse toutes les autres pompes des mêmes dimensions en force. Les plus petites, avec tuyau attaché, jettent un fil de 60 à 70 pieds de longueur, et cela avec une seule main à la brimable. Elles sont donc également propres à éteindre l'incendie, laver les wagons, arroser les jardins, etc., etc. Elles font monter l'eau d'une profondeur considérable avec facilité. BON MARCHÉ. — Par rapport à sa capacité et au fait que peu souvent ou même jamais elle ne se déränge, cette pompe coûte au moins une moitié de moins que toutes les autres. ON CHERCHE DES AGENTS POUR TOUT LE PAYS.

BONNE NOUVELLE ! OUVERTURE DE L'HOTEL DU CANADA RUE ST. GABRIEL, MONTREAL. \$1 PAR JOUR SEULEMENT. Cet Hôtel, qui vient d'être réparé et meublé à neuf, offre tous les avantages possibles aux marchands et en général à tous ceux qui visitent Montréal. On y trouve tout le confort désirable, et le service se fait avec une extrême régularité et sur un haut pied. Cet hôtel a été ouvert jeudi, le 6 mai, par M. G. B. Ware propriétaire, et F. X. Fortin gérant, et ces Messieurs sollicitent respectueusement une visite pour s'assurer des avantages que l'on offre pour la modique somme d'une piastre par jour. M. Fortin est canadien, et ses capacités comme hôtelier sont généralement connues. Pension sans chambres à des prix très modérés. 20z

CAMPRE ANGLAIS RAFFINÉ. GRAINES FRAICHES DE JARDINS ET DE FLEURS À VENDRE PAR J. E. D'AVIGNON, PHARMACIEN, DISPENSARE DE LA CITE Vis-à-vis Mussen, 252, RUE NOTRE DAME, 252 MONTREAL. 18z

PRESERVATION CERTAINE de la VUE. CELEBRES LUNETTES PERFECTIONNEES ET LORGNONS. Les LENTILLES dont nous servons sont Manufacturées par nous, de manière à rencontrer toutes les conditions d'OPTIQUE désirables. PURES, DURES ET BRILLANTES. Et remplissent, autant que faire se peut, toutes les conditions ACHROMATIQUES. La forme particulière et la précision scientifiques que nous atteignons à l'aide de machines couteuses et compliquées, nous permettent d'assurer que nos LUNETTES SONT LES PLUS PARFAITES qui aient jamais été manufacturées. Elles donnent une grande clarté à la Vue Et assurent le BIEN-ETRE et le CONFORT à tous ceux qui en font usage. Elles améliorent la vue et durent des années sans avoir besoin d'être remplacées. Elles sont donc ainsi les MEILLEURES et les moins CHÈRES. LAZARUS, MORRIS & CIE., 25, rue Notre-Dame (Étage supérieur) Montreal, 12 Mai, 1870. 19p



DÉPARTEMENT DES DOUANES. Ottawa, 27 Mai, 1870. L'ESCOMPTE AUTORISE sur les ENVOIS AMERICAINS, jusqu'à nouvel ordre, sera de 13 pour cent. R. S. M. BOUCHETTE, Commissaire des Douanes. L'avis ci-dessus est le seul qui devra paraître dans les journaux autorisés à le publier. 6d

A L'ENSEIGNE DU CADENAS D'OR

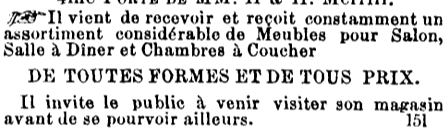
VOUS trouverez les meilleures GLACIÈRES, BARATTES AU BEURRE, et BARATTES pour faire la CREME A LA GLACE. Le soussigné a aussi à son emploi des FERBLANTIER, PLOMBIERS, COUVREURS en tôle galvanisée, ferblanc et en tôle, aussi toutes espèces de réparations faites à ordre. L. J. A. SURVEYER, 524 Rue Craig, Montréal. 23q

GEORGE YON, PLOMBIER ET FERBLANTIER, 241, — Rue Saint Laurent, — 241, MONTREAL. MANUFACTURIER DE GARDE-MANGER RÉFRIGÉRATEURS Constructeur de Fournaises à Air Chaud POSEUR DE TUYAUX A GAZ, BAINS ET CLOSETS. Toutes commandes exécutées avec soin. 4 mai. 18z

N. CODERRE, MARCHAND-TAILLEUR, No. 28, rue Notre-Dame, en haut chez MM. BARRET et PRICE, Montréal, où l'on trouvera des DRAPS, CASIMIRES ET TWEEDS de toutes sortes et des goûts les plus nouveaux. Il est prêt à exécuter avec ponctualité toute commande que l'on voudra bien lui confier à des prix très modérés. Montréal, 4 mai 1870. 18zz

C. T. DORION, HORLOGER ET BIJOUTIER No. 86 RUE ST. LAURENT, MONTREAL.

M. A. BELANGER ÉBÉNISTE, VIENT DE TRANSPORTER SON MAGASIN AU No. 276 RUE NOTRE-DAME. 4me PORTE DE MM. H & H. MERRILL. Il vient de recevoir et reçoit constamment un assortiment considérable de Meubles pour Salon, Salle à Dîner et Chambres à Coucher DE TOUTES FORMES ET DE TOUTS PRIX. Il invite le public à venir visiter son magasin avant de se pourvoir ailleurs. 15l



ETABLIS EN 1840. F. X. BEAUCHAMP, (successeur de D. Smillie.) Manufacturier et Marchand de BIJOUX, PIERRES PRECIÉUSES gardées en magasin, et taillées, polies et montées dans les derniers goûts. MONTRES et BIJOUX soigneusement et promptement réparés. No. 134, coin des rues ST. FRANCOIS-XAVIER et FORTIFICATION, presque en face du côté droit de la Banque du Peuple. Montréal, 4 mai 1870. 18ay

THOMAS MUSSEN, Marchand en Gros et en Détail de SOIERIES et POPELINES IRLANDAISES. GANTS D'ALEXANDRE, et autres Fabricants de renom, TAPIS ET PRELATS DE CHOIX, De Velours, Bruxelles ou Tapestry. ORNEMENTS D'ÉGLISES, Tentures pour Salons, Franges en Soie, etc., 257 ET 259, RUE NOTRE-DAME, MONTREAL. 4 mai 1870. 18zz

ACTE DE FAILLITE DE 1869. CANADA. Province de Québec. District de Montréal. DANS LA COUR SUPERIEURE.

Dans l'affaire de THOMAS A. HAINES, de la Cité de Montréal, et ALFRED HAINES, de la Cité d'Ottawa, Province d'Ontario, Commerçants et Marchands à Commission, tant individuellement que comme associés, ayant fait affaire ensemble à Montréal sous les nom et raison de "Haines, Brother & Company," FAILLIS. Les Soussignés ont filé au Greffe de cette Cour, un consentement de leurs créanciers à ce qu'ils obtiennent leur décharge, et MERCREDI, le VINGT-DEUX Juin prochain, ils feront application auprès de la dite Cour Supérieure, pour y faire confirmer leur décharge. THOMAS A. HAINES, ALFRED HAINES. Par C. P. DAVIDSON, leur procureur ad litem. Montréal, 19 mai 1870. 21d

LEGGO & Cie., LEGGOTYPISTES, ELECTROTYPISTES, STERÉOTYPISTES, GRAVEURS, CHROMO ET PHOTO-LITHOGRAPHES. IMPRIMEURS. Bureau : No. 10, Place d'Armes. Ateliers : No. 319, Rue St. Antoine. MONTREAL. On exécute dans un style vraiment supérieur, les Cartes Géographiques, Livres, Gravures, Cartes d'Affaires, Mémoires, Livres de Commerce de toutes descriptions, à des prix très modiques.

LE DR. TRESTLER & FRERE, DENTISTES, Extraient les dents sans douleur AU MOYEN DU CHLOROFORME ou du GAZ CHLORIANTE. Au No. 243, RUE NOTRE DAME, MONTREAL. 18h



PROCLAMATION. JOHN YOUNG. [L. S.] CANADA. VICTORIA, par la Grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, défenseur de la Foi, etc., etc. A tous ceux qui les présentes verront ou qu'ils pourront en aucune manière concerner. — Salut : PROCLAMATION.

John A. Macdonald. A TENDU que dans et par un certain Acte du Parlement du Canada, passé dans la trente-unième année de Notre Règne, chapitre numéro quarante-cinq, et intitulé : " Acte concernant le système monétaire " il est entre autres choses en substance statué que Notre Gouverneur pourra en tout temps après la passation du dit Acte déclarer par Proclamation que toutes les monnaies d'Amérique, ou de toute autre nation ou Etat étranger, frappées avant la passation du dit Acte, lorsqu'elles seront du poids et du millésime prescrits dans cette Proclamation, cours légal, et constitueront une offre légale dans les Provinces de Québec, d'Ontario et du Nouveau-Brunswick, aux taux en monnaie courante qui leur seront assignés respectivement dans cette Proclamation. Jusqu'à concurrence de telle somme en un seul et même paiement qui pourra y être fixée. Sachez maintenant et nous déclarons et proclamons par les présentes que le, depuis et après le QUINZIEME jour d'AVRIL prochain, les monnaies d'argent, c'est-à-dire : les demi-piastres, les quarts de piastres, les dimes et les demi-dimes des Etats-Unis d'Amérique, frappées avant la passation de l'Acte du Parlement du Canada, en partie ci haut cité, c'est-à-dire : après le premier jour de juillet de l'année de Notre Seigneur mil huit cent cinquante-trois, et antérieurement au vingt-deuxième jour de mai de l'année mil huit cent soixante-huit, et qui sont et après mentionnées, auront, lorsqu'elles seront du poids et du millésime prescrits dans notre présente Proclamation Royale, cours légal et constitueront une offre légale dans les Provinces de Québec, d'Ontario et du Nouveau-Brunswick, aux taux en monnaie courante qui leur seront ci après assignés respectivement dans notre présente Proclamation Royale jusqu'à concurrence de dix piastres en un seul et même paiement. Et par les présentes Nous déclarons et Nous proclamons de plus que les monnaies d'argent des Etats-Unis d'Amérique susdits, seront du poids et du millésime prescrits par les présentes, et auront cours légal et constitueront une offre légale comme susdites respectivement par Notre présente Proclamation Royale, c'est-à-dire : les demi-piastres du poids de cent quatre-vingt-douze grains à quarante centes, — le quart de piastre du poids de quatre-vingt-seize grains à vingt centes, — les dimes du poids de trente-huit grains et quatre-dixèmes de grain à huit centes et la demi-dime, du poids de dix-neuf grains et deux dixèmes de grain à quatre centes. Du contenu des présentes Nos féaux sujets et tous autres qu'il appartient, sont requis de prendre connaissance et de se conduire en conséquence. EN FOI DE QUOI. Nous avons fait rendre Nos présentes Lettres Patentes, et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. Témoin Notre Fidele et Bien Aimé le Très Honorable Sir JOHN YOUNG, Baronet, un des membres de Notre Très Honorable Conseil Privé, Chevalier Grand-Croix de Notre Très-Honorable Ordre du Bain, Chevalier Grand-Croix de Notre Ordre Très-Distingué de Saint-Michel et Saint-George, Gouverneur-Général du Canada. A Notre Hôtel du Gouvernement en NOTRE CITE D'OTTAWA, ce QUATRIEME jour de FEVRIER, dans l'année de Notre Seigneur mil huit cent soixante-dix et de Notre Règne la Trente-Troisième.

Par Ordre, J. C. AIKINS, Secrétaire d'Etat. 11m.

" The Canadian Illustrated News " Journal Hebdomadaire De Chronique, Littérature, Science et Art, Agriculture et Mécanique, Modes et Amusements. Publié tous les Samedis à Montréal, Canada. Par GEORGE E. DESBARATS. SOUSCRIPTION D'AVANCE..... \$4.00 par an. PAR NUMERO..... 10 Centimes.

CLUBS. Chaque Club de cinq souscripteurs qui nous enverra \$30, aura droit à six copies pour l'année. Les abonnés de Montréal recevront leur journal à domicile. Le port des numéros envoyés par la Poste sera payé par l'Éditeur. Les remises d'argent par un mandat de Poste ou par lettre enregistrée, seront aux risques de l'Éditeur. (On recevra des annonces, en petit nombre, au taux de 5 centimes la ligne, payable d'avance. AGENCE GENERALE : 10-PLACE D'ARMES-10 BUREAU DE PUBLICATION ET ATELIERS : 319-RUE ST. ANTOINE-319

" L'Opinion Publique " JOURNAL POLITIQUE ET LITTÉRAIRE Publié tous les Jendis à Montréal, Canada. Par GEORGE E. DESBARATS & Cie. ABONNEMENT..... \$2.50 par année. Aux Etats-Unis..... 3.00 Par numéro..... 5 Centimes. Envoi par lettres enregistrées ou par ordres sur le Bureau de Poste au risque des propriétaires du journal. ANNONCES..... 10 Centimes la ligne 1re fois 5 Centimes 2me " &c. Tous ceux qui ne renouvellent pas le journal seront considérés comme abonnés. FRAIS DE POSTE-ATTENTION ! Les frais de poste sur les Publications hebdomadaires ne sont que de 5 centimes par trois mois, payable d'avance au bureau de poste de l'abonné. Le manque d'attention à ce détail, entraînerait une dépense de 2 centimes qu'il faudrait payer sur chaque numéro.

Les journaux qui voudront bien échanger avec nous, ainsi que toutes lettres se rapportant à la rédaction, devront être adressés à l'Opinion Publique ou aux Rédacteurs, No. 10 Place d'Armes, Montréal. Toute lettre d'affaires devra être adressée à George E. Desbarats, seul chargé de l'administration du journal. Imprimé et publié par G. E. DESBARATS, 10 Place d'Armes, et 319 Rue St. Antoine, Montréal, Canada.